

# Promotio Iustitiae

DOCUMENT SPÉCIAL

## **La Promotion de la Justice dans les Universités de la Compagnie de Jésus**



**Secrétariat pour la Justice Sociale et  
l'Écologie**

**Editeur:** Patxi Álvarez SJ  
**Traduction:** Elizabeth Frolet  
**Coordinatrice de rédaction :** Concetta Negri  
**Original en espagnol**

Promotio Iustitiae, publié par le Secrétariat pour la Justice Sociale et l'Écologie de la Curie Généralice de la Compagnie de Jésus à Rome, paraît en français, anglais, espagnol et italien, est disponible sur Internet à l'adresse suivante: [www.sjweb.info/sjs/](http://www.sjweb.info/sjs/).

Si une idée vous a frappé dans ce numéro, n'hésitez pas à nous adresser brièvement votre réaction. Pour envoyer une lettre à *Promotio Iustitiae* à publier dans un prochain numéro, veuillez utiliser le numéro de fax ou l'adresse électronique indiquée au dos de la publication.

La reproduction d'articles est encouragée ; merci de citer *Promotio Iustitiae* comme source, ainsi que notre adresse et de nous envoyer une copie de la reproduction.

# Table des matières

<b>Préface</b> .....	<b>5</b>
<b>1 Introduction</b> .....	<b>7</b>
1.1 La raison d'être des universités jésuites de nos jours .....	8
1.2 La justice au sein des Congrégations générales de la Compagnie.....	10
1.3 Quelques caractéristiques du style ignacien .....	13
1.4 L'orientation indispensable vers la justice dans les universités jésuites.....	15
1.5 Questions suggérées pour la réflexion et la discussion .....	16
<b>2 Formation des étudiants</b> .....	<b>17</b>
2.1 Le critère d'évaluation : ce que deviendront les étudiants .....	17
2.2 Programmes académiques et cours .....	19
2.3 Servir la communauté et réfléchir à la réalité sociale .....	21
2.4 Citoyens du monde.....	25
2.5 Soutenir ceux dont on peut attendre le plus .....	27
2.6 Questions suggérées pour la réflexion et la discussion .....	28
<b>3 Recherche universitaire</b> .....	<b>29</b>
3.1 Pour les pauvres et à partir des pauvres .....	30
3.2 Le besoin de recherches universitaires interdisciplinaires.....	31
3.3 En contact avec l'apostolat social.....	32
3.4 Collaboration universitaire au sein du réseau international .....	34
3.5 Propositions et plaidoyer politique .....	35
3.6 Politique universitaire en ce qui concerne la recherche .....	37
3.7 Questions suggérées pour la réflexion et la discussion .....	37
<b>4 Projection sociale: l'université en tant qu'institution transformatrice</b> .....	<b>39</b>
4.1 Un projet inclusif qui profite aux pauvres .....	40
4.2 Un forum public.....	43
4.3 Positions publiques.....	44
4.4 Créer des universités vertes.....	45
4.5 Les ressources économiques des universités .....	46
4.6 Questions suggérées pour la réflexion et discussion .....	47
<b>5 Une communauté universitaire qui promeut la justice</b> .....	<b>48</b>
5.1 Attention personnelle portée au personnel de l'université.....	49
5.2 La vie des étudiants .....	50
5.3 Construire une communauté apostolique .....	51
5.4 Conseils de direction .....	52
5.5 L'équipe qui dirige l'université.....	53
5.6 Questions suggérées pour la réflexion et la discussion .....	53
<b>Remerciements</b> .....	<b>55</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>55</b>



# Préface

Michael J. Garanzini, SJ

*Secrétaire pour l'éducation supérieure*

Depuis la proclamation de « Ex Corde Ecclesiae » par Saint Jean-Paul II, il y a 25 ans, ceux parmi nous qui travaillent dans des universités catholiques ont pu réaliser de nouveau que nos institutions ont une vocation importante au sein de l'Église. Nous sommes appelés à réfléchir de façon critique au message de paix et de réconciliation des Évangiles, et à contribuer ainsi à rendre le monde plus humain pour tous nos frères et sœurs. Nous existons donc, au sein de l'Église et pour la société. Nos orientations religieuses et séculières définissent les paramètres du monde au sein duquel nous fonctionnons et suggèrent que ces deux orientations nous présentent des défis uniques et des opportunités pour faire progresser les connaissances et promouvoir le développement humain.

Simultanément et concomitamment aux espoirs de l'Église, la Compagnie de Jésus, et spécialement ses récents Superviseurs généraux, Arrupe, Kolvenbach et Nicolás ont poussé nos institutions à devenir les instruments de la promotion de la foi, dont la justice est un élément essentiel. Les documents de la Compagnie et sa direction suggèrent fréquemment et avec éloquence de nous servir de nos institutions académiques et de nos communautés pour affronter les problèmes et les défis des personnes marginalisées et des pauvres. Ils soulignent également que pour agir ainsi il est nécessaire d'entrer en contact et de collaborer avec les pauvres et les plus mal servis.

Ce document invite le lecteur à se pencher sur la richesse du parcours et sur la compréhension de la justice et de son rôle dans l'université jésuite, surtout en raison du fait que celle-ci est devenue la valeur centrale et l'objectif des institutions jésuites depuis sa première expression en 1975 lors de la Congrégation Générale XXXIII. Ce qui suit aborde des questions fondamentales touchant au véritable objet et à l'identité de l'éducation supérieure jésuite. Pourquoi la justice est-elle un élément essentiel de nos objectifs de formation des étudiants ? Pourquoi nos efforts de recherche doivent-ils se concentrer sur les conditions qui produisent l'inégalité et qui entravent la durabilité, et comment chacun de nous – étudiants, professeurs et administration – contribuons-nous significativement au « projet social » d'une université jésuite. P. Kolvenbach a déclaré très succinctement : « Chaque académie jésuite d'éducation supérieure est appelée à vivre au sein d'une réalité sociale... à vivre pour cette réalité, à y répandre une intelligence universitaire et à se servir de l'influence de l'université pour la modifier. »

Comment utiliser au mieux ce document ? Il vaudra sans doute mieux le lire par section, pour réfléchir à chacune des cinq sections, car chacune d'elles soulève un ensemble différent des questions et de défis. Les discussions de groupe pourraient être la manière la plus enrichissante d'absorber ce document. Le Comité international sur l'éducation supérieure jésuite a suggéré cinq questions pour chaque section du document afin de guider et d'encourager le partage des opinions et de stimuler d'ultérieures réflexions et actions.

Finalement, nous exprimons notre reconnaissance à tous ceux qui ont collaboré à la rédaction de ce document, plus spécialement au Secrétariat de la Compagnie pour la Justice sociale et l'Écologie, et à ceux qui sont mentionnés dans les dernières pages du document et qui se sont efforcés d'organiser et de communiquer dans ces pages une grande partie des messages transmis et écrits sur la promotion de la justice dans nos institutions pendant plus de 40 ans.

Leurs travaux porteront leurs fruits, nous l'espérons, dans le sens qu'ils rendront nos universités plus déterminées et plus concentrées, qu'elles deviendront ainsi de meilleurs instruments pour créer un monde plus humain, et du même coup de meilleures universités.

*Original en anglais*

*« La profondeur et l'imagination de l'éducation jésuite sont telles qu'elles recouvrent et intègrent la rigueur intellectuelle d'une réflexion sur l'expérience de la réalité à une imagination créative qui s'applique à construire un monde plus humain, juste, durable et rempli de foi. »*

*Adolfo Nicolás SJ, 2010*

## 1 Introduction

Depuis 1975, lorsque la Compagnie a redéfini sa mission en tant que « service de la foi et promotion de la justice », les institutions jésuites d'études supérieures ont fait tous les efforts possibles pour répondre à cette mission. Elles ont incorporé cette perspective dans la formation des étudiants ; elles l'ont transmise à la fois au personnel enseignant et non enseignant ; elles ont participé aux problèmes sociaux de leurs pays ; elles ont encouragé leurs étudiants à faire des recherches chez les pauvres et à adopter leur point de vue ; elles ont organisé leurs projets universitaires conformément aux demandes et aux préceptes de cette mission. Et à travers toutes leurs tentatives, elles ont fait preuve de grande générosité.

Le 16 novembre 1989 à l'Universidad Centroamericana du Salvador, les Pères jésuites Ignacio Ellacuría, Ignacio Martín-Baró, Segundo Montes, Juan Ramón Moreno, Amando López, et Joaquín López, ainsi que deux femmes qui travaillaient pour leur communauté, Elba Ramos et Celina Ramos, ont été assassinés en raison de leur engagement pour la paix durant une guerre qui dévastait le pays. Le Père Ellacuría et ses compagnons s'étaient efforcés de faire de leur université une institution qui défendait la majorité pauvre du Salvador, et ils avaient décidé d'aider les pauvres qui leur ont coûté la vie. Les universités de la Compagnie peuvent revendiquer le titre de martyrs pour ces jésuites qui étaient des chercheurs universitaires et des professeurs qui furent tués pour leur engagement à la « foi qui fait justice ».

À l'heure actuelle, les universités<sup>1</sup> jésuites s'efforcent de répondre à cette mission à travers de nombreuses activités. Leurs approches varient, en fonction des continents et des pays, et elles tiennent compte de la tradition historique de chaque université. Leurs efforts ont permis des progrès significatifs dans plusieurs domaines, certains se concentrent plus sur l'enseignement tandis que d'autres mettent l'accent sur la recherche ou les publications ou la sensibilisation sociale.

**Ce document a pour objectif d'aider les universités à continuer à approfondir leur engagement à œuvrer en faveur de la justice.** Nous espérons que ce texte servira à titre personnel, mais qu'il sera consulté également pour des débats au sein des facultés, des groupes de travail, des conseils et des bureaux administratifs. Il a pour but de stimuler le désir et la créativité. Ces pages inciteront, nous l'espérons à un discernement continu et à des efforts supplémentaires au nom de la foi et de la justice. Ce texte vise également à servir d'instrument de travail appuyant nos efforts pour répondre plus efficacement à la promotion de la justice dans les universités.

C'est dans cette optique que ce document examine à la fois les orientations générales et les pratiques concrètes que les universités jésuites ont mises au point dans plusieurs régions du monde. Nous visons à offrir une vision panoramique, mais la liste des pratiques concrètes

---

<sup>1</sup> Lorsque nous parlons d'universités nous nous référons généralement aux « établissements d'enseignement supérieur ».

n'est ni complète ni exhaustive ; elle ne cite que certaines activités<sup>2</sup> importantes et couronnées de succès. Nos activités se divisent en quatre domaines : la formation des étudiants, la recherche, la projection sociale des universités en tant qu'agents de la transformation et la communauté universitaire. Les quatre sections qui suivent traiteront de ces quatre domaines.

La première césure de ce document a été produite par le Secrétariat de la justice sociale et de l'écologie, puis a été modifiée à la lumière des commentaires formulés par les collaborateurs jésuites et laïques qui travaillent dans des établissements d'enseignement supérieur<sup>3</sup>. Leurs contributions ont amélioré certaines parties du texte, ont ajouté d'importants points de vue et ont fourni des informations sur des pratiques particulièrement importantes.

Ce document mentionne fréquemment les allocutions du P. Kolvenbach, qui lui aussi provenait du monde universitaire. Il a été Supérieur général de la Compagnie pendant vingt-cinq ans, et a souvent partagé ses intuitions profondes et perspicaces avec le public universitaire. Étant donné le poids qu'il a attribué lors de ses nombreuses conférences au besoin de renforcer la promotion de la justice dans nos universités, relire certains de ses textes est une expérience fructueuse. Notre article inclut également quelques citations, moins nombreuses du P. Nicolás, car ses interventions dans les cercles universitaires furent moins fréquentes.

Avant d'approfondir les quatre domaines mentionnés ci-dessus, l'introduction étudie la raison d'être des universités de la Compagnie, examine brièvement le sens de la justice dans les récentes Congrégations générales<sup>4</sup>, mentionne quelques caractéristiques du style ignatien, et indique comment l'engagement pour la justice a exigé de réorienter des universités.

## 1.1 La raison d'être des universités jésuites de nos jours

À l'origine, les jésuites ont fondé la Compagnie de Jésus afin de préserver leur union en tant que corps lorsqu'ils se consacraient au service de leurs voisins<sup>5</sup>. Leur engagement impliquait qu'ils soient attentifs aux besoins des personnes et qu'ils soient prêts à offrir tout ce qui était en leur pouvoir pour aider, en s'adaptant eux-mêmes aux personnes, aux endroits, aux époques. Fonder des écoles et d'autres établissements d'éducation formelle ne faisait pas partie des leurs premiers objectifs ; cette décision ne fut prise qu'un peu plus tard, lorsqu'ils voulurent mieux servir les personnes. Comme ils l'avaient prévu dès le début, offrir des opportunités pédagogiques devint une des meilleures manières de servir les sociétés à leur époque.

La Compagnie fut le premier ordre religieux catholique qui a fait de l'éducation formelle une priorité apostolique, et cela bien avant que les gouvernements s'engagent à soutenir l'éducation publique ou en fassent un droit fondamental. Les services éducatifs fournis par

---

<sup>2</sup> Il existe déjà deux sources de documentation très précieuses en ce qui concerne les pratiques des universités d'Amérique du Nord: « Nous transformer, transformer le monde » (« Transforming ourselves, transforming the world », Combs & Ruggiano, 2013) et les rapports institutionnels des universités sur leurs travaux au nom de la justice (National, 2013). Cette présentation ne peut aspirer à saisir la richesse de ces documents, mais elle citera quelques initiatives qui y sont mentionnées.

<sup>3</sup> Leurs noms apparaissent à la fin du document, dans la section [Remerciements](#).

<sup>4</sup> Les Congrégations générales sont les organes délibérants suprêmes de la Compagnie de Jésus. Elles rassemblent les Jésuites de toutes les unités administratives (Provinces) dans le but d'élire un nouveau P. général ou pour traiter des questions importantes. Les Congrégations publient normalement des documents (décrets) qui résument les décisions prises et qui offrent des orientations pour la l'ensemble de la Compagnie. Jusqu'à présent (2014) 35 Congrégations générales ont été organisées.

<sup>5</sup> L'expression de Saint Ignace 'Aider les âmes' ; elle apparaît dans son autobiographie (n° 45).

les jésuites étaient hautement appréciés, car ils répondaient à un besoin que personne d'autre ne satisfaisait. Au fil du temps leur responsabilité vis-à-vis de cette tâche fut si grande qu'ils furent nommés « l'ordre enseignant ». Avant sa suppression en 1773, la Compagnie possédait plus de 800 établissements d'enseignement dans le monde (O'Malley, 1995).

De nos jours la situation a beaucoup changé. Rien que dans le domaine de l'enseignement supérieur, presque tous les pays possèdent de nombreuses universités publiques et privées, et un grand nombre d'entre elles sont d'excellente qualité. Le manque de qualité et de quantité auquel la Compagnie tentait de remédier autrefois n'est plus aussi flagrant. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire de savoir quelle est la raison d'être des universités jésuites à notre époque.<sup>6</sup>

Les universités jésuites sont des institutions religieuses qui reflètent la mission de l'Église consistant à « proclamer et répandre parmi tous les peuples le Royaume du Christ et de Dieu, et d'être sur la terre, le premier germe de ce royaume » (Lumen Gentium, n° 5). Les universités, en particulier, permettent le dialogue entre la foi et les cultures où elles travaillent en collaborant avec l'action de Dieu dans le monde en faisant preuve de générosité et de créativité. Elles peuvent aider à ce que la vérité soit « cherchée, découverte et exprimée dans l' 'économie' de l'amour » et contribuer à ce que l'amour soit « compris, vérifié et pratiqué à la lumière de la vérité » (Benoît XVI, 2009, 2).

Cependant, ces « universités » sont des lieux de recherche et de discussions sereines et ouvertes sur la vérité. Comme a dit Saint Jean Paul II, « l'université catholique a l'honneur et la responsabilité de se consacrer sans réserve à la cause de la vérité » (1990, 4). Elles ont la mission propre à chaque université. En tant qu'institutions « jésuites », elles participent à l'identité et à la mission fondamentale des jésuites. Il est nécessaire que le nom « université » et l'adjectif « jésuite » soient toujours pleinement honorés dans ces institutions<sup>7</sup>.

De façon générale, nous pouvons affirmer que la Compagnie doit d'abord discerner quel type de société humaine nous désirons créer, pour ensuite déterminer quel type d'université est nécessaire pour rendre cet objectif possible. Ceci est la question essentielle qui doit être posée lorsque nous discernons quelle est notre mission, une question que les universités devraient traiter constamment. Dès le début, nos institutions ont réussi à fournir une formation intégrale aux personnes qui allaient diriger les processus de croissance et de modernisation des villes et des nations où elles vivaient. Les universités formaient des personnes qui œuvraient pour une meilleure société.

Plus spécifiquement, l'éducation offerte par la Compagnie depuis le XVIe siècle était caractérisée par quatre qualités qui font partie actuellement du paradigme éducatif de Ledesma-Kolvenbach, à savoir *l'utilité*, *la justice*, *l'humanisme* et *la foi*.<sup>8</sup>

*L'utilité* fournit aux personnes « des avantages pour leur vie pratique ». Au 16e siècle, une bonne éducation était évidemment nécessaire et utile pour réussir dans certaines professions. De nos jours une éducation de qualité est indispensable pour aider les personnes à devenir des citoyens productifs dont le travail leur permet de subvenir décentement à leurs besoins

---

<sup>6</sup> Cette question a été posée par P. Kolvenbach (2001<sup>a</sup>, n. 10ss) ; les paragraphes suivants reflètent fondamentalement ce qu'il déclare dans son texte.

<sup>7</sup> GC 34, D. 17, nos. 5-7.

<sup>8</sup> Ces quatre caractéristiques - *utilitas*, *iustitia*, *humanitas* and *fides* - furent formulées par Diego de Ledesma au 16ème siècle, et furent reprises par P. Kolvenbach, dont la lettre fournit des informations supplémentaires à ce sujet.

L'éducation universitaire a traditionnellement été impulsée par cet élément d'utilité dans le sens qu'elle offre aux personnes des outils intellectuels dont ils ont besoin pour exercer une profession qui en vaille la peine. Mais, en adoptant une interprétation purement utilitariste de l'éducation, on risque de subordonner les valeurs les plus nécessaires à la construction d'une société juste – ou même de les mépriser. Les universités jésuites ne peuvent se contenter de transmettre des connaissances utiles. L'éducation qui se limite à ce genre de connaissances se prête facilement à l'injustice et à l'exclusion. Elle finit par fournir un savoir, des ressources et un pouvoir à ceux qui en ont les moyens, et ceux-ci sont à leur tour embauchés pour défendre les intérêts de ceux qui possèdent encore plus. Il est donc nécessaire que l'éducation jésuite comprenne, en plus de l'utilité les trois autres qualités que la Compagnie s'est efforcée de transmettre dès son origine jusqu'à nos jours.

En tant que principe promouvant le bien commun, la *justice* permet aux étudiants de contribuer à la gouvernance correcte des affaires publiques et à la formulation appropriée des lois. » Lorsque la Compagnie a commencé ses œuvres éducatives, les nations étaient gouvernées par des monarchies qui exigeaient une bureaucratie compétente. Dans les temps modernes, les démocraties exigent des citoyens responsables qui participent aux affaires publiques, qui promeuvent l'égalité des chances, et qui s'engagent à collaborer pour le bien commun.

L'*humanisme* est une autre qualité de l'éducation jésuite, une particularité qui vise à élever les êtres humains en leur conférant « à leur nature rationnelle l'étiquette, l'excellence et la perfection ». Il vise à l'épanouissement de l'être humain – en encourageant des valeurs telles que la compassion, la modestie, la tempérance, la sagesse, la force morale, etc. -, aspire à une meilleure vie pour tous et encourage le bien-être d'autres créatures et de la planète. L'humanisme de nos jours est interprété du point de vue d'une formation intégrale et du sentiment d'être relié à l'ensemble de l'humanité. Dans un monde où une grande partie des populations sont exclues en raison de leur caste, de leur race, de leur sexe ou de leur ethnie, l'humanisme reconnaît la dignité de chaque être humain. C'est pour cela qu'il utilise des moyens et des instruments qui contribuent à la dignité et au développement de tous les individus.

La *foi* consistait autrefois à « défendre et propager la foi catholique » à une époque où les dimensions religieuses de la réalité humaine n'étaient pas mise en doute, et elle relevait plutôt de l'évidence dans tous les aspects de la vie, y compris dans le domaine de l'éducation. À présent, la foi dans l'éducation jésuite vise à offrir aux étudiants une expérience de la transcendance en leur montrant qu'ils peuvent avoir comme but ultime l'ouverture à Dieu. C'est une interprétation de la foi qui promeut l'amour du voisin et rejette la religion comme outil de négation, d'exclusion et de discrimination contre ceux qui sont différents. Elle offre également aux pauvres des raisons d'espérer.

Ce texte s'intéresse surtout à la *justice* et se réfère occasionnellement aux autres qualités de l'éducation jésuite. Les lignes qui suivent montreront en détail comment la Compagnie comprend la justice telle qu'elle est exprimée dans les Congrégations générales récentes.

## **1.2 La justice au sein des Congrégations générales de la Compagnie**

Promulgué en 1975, le Décret 4 de la Congrégation Générale 32 (CG32) déclarait que la promotion de la justice était essentielle à notre mission : « La mission de la Compagnie de Jésus de nos jours consiste à servir la foi, pour laquelle la promotion de la justice est une exigence absolue » (CG32, D.4, n° 2). Le service de la foi et la promotion de la justice ont donc

été consacrés comme les deux aspects et les deux dimensions de la mission qui doivent être mises en évidence dans tous les différents ministères de la Compagnie.

Bien que le Décret 4 ait été formulé avec soin, nombre de personnes ont eu du mal à l'accepter en raison de sa longueur et sa nouveauté. Il poursuivait d'une part la longue tradition de l'engagement social qui a caractérisé la Compagnie dès son apparition. Cet engagement devint plus explicite à partir de 1949 lorsque le P. général Janssens écrivit une lettre historique à toute la Compagnie en insistant sur l'importance de l'apostolat social.<sup>9</sup> En 1971, un synode d'évêque se réunit pour parler de la « justice dans le monde », et leur document final déclarait qu'agir au nom de la justice est une « dimension constitutive de la prédication de l'Évangile. » L'Église et la Compagnie, avant la formulation du Décret 4, s'étaient déjà sérieusement investies dans le combat pour la justice et pour la transformation du monde.

Par ailleurs, tous les jésuites n'étaient pas convaincus de l'obligation de la Compagnie de s'engager ainsi. Certains pensaient que le souci de justice avait toujours été une responsabilité du monde laïque et que cela devait continuer ainsi. D'autre part, le terme « justice » était considéré comme trop ambigu, car il pouvait être interprété de plusieurs manières : justice cumulative, justice sociale, justice évangélique justice pauline, etc. Pour répondre à cela, P. Kolvenbach spécifiait que c'était précisément cette ambiguïté qui permettait au terme d'être approuvé par la Congrégation.<sup>10</sup>

Le Décret 4 permettait aux jésuites de comprendre que l'option pour les pauvres devait occuper une place centrale dans la mission de la Compagnie, et encourageait de nombreux jésuites et établissements jésuites à accompagner et servir les pauvres de manière plus efficace.

Durant les années qui suivirent la CG 32, la justice a été comprise principalement en termes d'actions pour la transformation des structures économiques, politiques et sociales. De telles activités furent certainement encouragées par le Décret 4 (n° 31), mais cela n'était pas l'unique recommandation du Décret. Le document indiquait également que l'injustice était ancrée dans le cœur humain, et qu'il était donc nécessaire d'œuvrer pour transformer les attitudes et les tendances sociales (n° 31). Le décret appela les jésuites et leurs établissements à tenir compte des pauvres lorsqu'ils déterminaient leurs modes de vie et leurs manières de procéder (n° 47-50). Il est donc évident que le décret sur la justice offrait des réflexions dont le contenu était profond et subtil. La nouveauté du décret demandait une modification des mentalités et exigeait que les jésuites adaptent leurs communautés personnelles et leurs vies apostoliques à ces injonctions. Cela suscita naturellement beaucoup de résistance.

Les Congrégations générales qui suivirent jugèrent nécessaire de reprendre le thème de l'action pour la justice, et le réaffirmèrent constamment en lui conférant une expression plus profonde. En 1983, la CG 33 approuva l'option pour la justice dans son premier décret (n° 38), et en 1985 la CG 34 l'appuya encore plus énergiquement en réaffirmant la mission de la Compagnie dans les Décrets 2 à 5. Le Décret 3, « Notre mission et la justice » était entièrement consacré à la promotion de la justice. Nous ne pouvons présenter ici tout le contenu de ces décrets, mais nous voulons attirer l'attention sur leurs thèmes les plus originaux.

La CG 33 nous appelait à « nous impliquer plus profondément dans les vies des personnes qui nous entouraient afin d'entendre « les joies et les espoirs, les tristesses et les anxiétés des personnes de cette époque, spécialement de celles qui sont pauvres ou vivant dans

---

<sup>9</sup> P. Janssens, 1949, *Instruction sur l'apostolat social*, dans [Promotio Iustitiae 66, 1997](#). L'apostolat social comprend les jésuites et les établissements jésuites qui font de la promotion de la justice le principal objectif de leur ministère.

<sup>10</sup> Voir Kolvenbach, 2007, 9-18.

l'affliction » (D.1, n° 44). Être impliqué, signifie être ami. L'amitié découle naturellement de la vie en communauté avec les pauvres et dans leur proximité. Ce fut un appel à nous insérer dans les vies des pauvres en étant leurs amis.

Lorsque le Décret 4 fut promulgué, il devint évident qu'il existait dans de nombreux endroits un dualisme entre la foi et la justice : elles étaient considérées comme deux préoccupations différentes. Il en résulta que les institutions jésuites et les jésuites eux-mêmes furent en quelque sorte divisés.<sup>11</sup> Cela explique pourquoi toutes les Congrégations qui suivirent insistèrent sur les liens étroits qui unissent le service de la foi et la promotion de la justice. Elles parlent de « l'engagement foi-justice », de la « foi qui produit de la justice », ou de la « justice qui naît de la foi ». Toutes ces expressions sont des tentatives pour mettre en lumière l'unité dynamique qui existe entre ces deux dimensions de notre mission. Cela signifie que la justice à laquelle elles se réfèrent est une justice enracinée dans les Évangiles et pratiquée au sein de la tradition ignacienne.

La CG 34 a insisté sur le besoin de modifier les structures socioculturelles – on pourrait dire la culture elle-même –, car elles servent de fondement aux structures politiques et économiques (CG 34, D. 3, n° 10). La Congrégation a également souligné l'unité de notre mission dans la mesure où elle associe inséparablement le service de la foi, la promotion de la justice, le dialogue avec la culture et le dialogue avec d'autres traditions religieuses (D. 2, n° 19). Le Décret 3 a mis en exergue les sources spirituelles de la promotion de la justice, en déclarant qu'elles apparaissent principalement lorsque l'on partage les vies des très pauvres et de ceux qui travaillent pour eux (D.3, n° 1) ; la centralité de l'option pour les pauvres a été ainsi renforcée. La Congrégation considérait les communautés comme un instrument essentiel pour la promotion de la solidarité culturelle ; elle nommait les groupes œuvrant ainsi des « communautés de solidarité » (D.3, n° 10). Le terme « solidarité » est utilisé beaucoup plus souvent dans la CG 34 que dans le Décret 4 de la CG 32, soulignant à quel point il est important d'accompagner ceux qui en ont le plus besoin en étant proche d'eux et en faisant preuve de compassion.

En 2008, la CG 35 a encore confirmé la mission de la Compagnie telle qu'elle était exprimée dans la CG 32 et en y réfléchissant du point de vue du concept théologique de la conciliation. Le Décret 3 (n° 2) de cette Congrégation déclare que la réconciliation devrait être établie avec Dieu, avec nos frères humains et avec la création naturelle. La Congrégation a également introduit les préoccupations à l'égard de l'écologie en tant qu'élément faisant partie intégrante de notre mission. De nos jours, la promotion de la justice comprend un engagement à prendre soin de la Création.

La CG 35 nous a montré que la justice peut être comprise dans le cadre d'une relation contractuelle qui conduit à défendre les exclus, à être solidaire des marginalisés, ou à étudier les structures sociales injustes.

La CG 35 a également accordé de l'importance au fait que les jésuites opèrent aux frontières sociales, culturelles et religieuses de notre planète et qu'ils y construisent des ponts de dialogue et de compréhension (D.1, n° 6). La Congrégation a également demandé que l'on jette des ponts entre les riches et les pauvres, en appelant à un plaidoyer politique qui aboutirait à la collaboration entre ceux qui possèdent le pouvoir politique et ceux dont les intérêts ne sont que très peu pris en compte (D.3, n° 28); et elle a noté que la recherche est

---

<sup>11</sup> Cela est le cas bien que le décret ait pris beaucoup de précautions à cet égard et qu'il s'était efforcé d'intégrer les deux réalités, comme cela peut se voir dans D.4, n° 27. La difficulté, résidait, comme nous l'avons dit, dans la réception du décret.

extrêmement utile pour construire des ponts, car elle permet aux personnes de mieux comprendre les mécanismes et les interconnexions des problèmes de notre époque.

Comme le montre cette courte section, les Congrégations générales n'ont pas fourni une définition normative de la justice, mais ont décrit certaines de ses caractéristiques essentielles. Elle est fermement ancrée dans la foi, elle se base sur la centralité de l'option pour les pauvres, elle comprend un engagement en faveur de la création et elle travaille en dialogue avec les cultures et les religions. La promotion de la justice se réfère à toutes les dimensions de notre mission.

### 1.3 Quelques caractéristiques du style ignacien

Les universités de la Compagnie s'efforcent de promouvoir la justice dans le cadre de la tradition ignacienne. Dans cette section, nous mentionnerons quelques caractéristiques uniques de cette tradition, sans toutefois traiter la question de manière exhaustive. Nous ne parlerons que de quelques traits importants de la tradition afin de permettre de comprendre ce qui suivra.<sup>12</sup> Ils sont très variés et certains devront être adaptés par ceux qui connaissent les besoins locaux. Certaines parties de cette section peuvent être retrouvées dans la [pédagogie ignacienne](#), qui est organisé en fonction de cinq éléments d'un processus : contexte, expérience, réflexion, action et évaluation. La structure de cette présentation est légèrement différente.

Une de ces caractéristiques est la *priorité de l'expérience du réel*. Ignace était convaincu que Dieu communique directement avec chaque être humain et que chaque personne, si elle est correctement préparée, peut entendre le message de Dieu et y répondre. Dieu s'exprime dans la vie et à travers toutes ses circonstances. Dieu rencontre les êtres humains dans la totalité de leur réalité et génère en eux un écho qui est principalement de nature affective. L'écho prend la forme de sensations qu'Ignace nomme mouvements de consolation ou de désolation, et ceux-ci doivent être reconnus et déchiffrés. Nous sommes appelés à rechercher et trouver Dieu dans toutes choses.<sup>13</sup>

Pour Ignace, Dieu s'exprime lui-même comme amour, et lorsqu'il est vécu de cette manière il incite à la louange et à de profonds sentiments de gratitude chez les êtres humains. Cette ouverture à la bonté présente dans toutes les complexités de la réalité suscite une réponse de gratitude qui est la grande force motrice de la spiritualité ignacienne.

La priorité de l'expérience du réel crée une ouverture vers la vérité de la réalité. Une telle expérience exige une attitude d'authenticité et rejette les réponses stéréotypées. Nous rencontrons le mystère de Dieu au cœur de la réalité, et non dans un domaine séparé. Par ailleurs, les autres personnes sont considérées comme des lieux où s'effectue une communication similaire avec Dieu, et c'est pour cela qu'il est important d'écouter attentivement les autres et d'instaurer avec eux un dialogue sincère.

Un autre aspect essentiel de la spiritualité ignacienne est la *centralité des pauvres*, qui découle de notre manière de comprendre comment Dieu s'est vidé et s'est incarné chez les pauvres et

---

<sup>12</sup> Il existe évidemment d'autres textes qui développent ces thèmes de façon plus approfondie. Un récent texte est particulièrement adapté au contexte universitaire : Rambla, Josep María, 2013, Rasgos distintivos de la espiritualidad ignaciana desde la perspectiva de la justicia social (Traits distinctifs de la spiritualité ignacienne du point de vue de la justice sociale). Vous pouvez le trouver à <http://goo.gl/NHddRf>, consulté en mai 2014.

<sup>13</sup> Constitutions de la Compagnie de Jésus n°288

l'humble Jésus afin de nous rencontrer. Les frontières de la pauvreté, de la marginalisation, de l'injustice et du manque d'humanité sont des espaces privilégiés où nous rencontrons Dieu et où nous pénétrons plus profondément dans le mystère de Dieu. Notre meilleur accès à la vérité se fait par le bas, à partir des pauvres, de leurs souffrances, de leurs combats, et de leurs espoirs.

La spiritualité ignacienne exige des *perspectives critiques et prophétiques*. Lorsque nous rencontrons la réalité, nous vivons d'abord une expérience de louange et de gratitude, mais nous adoptons également une attitude critique lorsque nous observons l'abîme qui sépare la justice et la dignité que Dieu désire pour tous, et la réalité historique qui n'a rien de juste et de digne. Par conséquent, notre gratitude ne se contente pas de cette réalité, mais s'engage à contribuer à l'épanouissement de tout un chacun. Il est donc nécessaire d'adopter une attitude critique – ou une position prophétique selon le langage biblique.

Dans ses Exercices spirituels (ExSp), Ignace insiste sur l'importance d'exiger et d'atteindre une *connaissance intérieure* du péché (ExSp 63), de la personne de Jésus (ExSp 104) et de toutes les bonnes choses que nous recevons dans la vie (ExSp 233). La connaissance intérieure se rapporte honnêtement à la réalité et s'efforce de l'analyser. Parfois, elle le fait à travers une recherche formelle, et c'est dans ce cas une forme rigoureuse de connaissance, mais elle va plus loin ; elle ne s'arrête pas à l'analyse, mais aspire à la synthèse. C'est également une forme de connaissance qui intègre au lieu de séparer en compartiments. Cette connaissance qui n'a rien de neutre et de froid est affective tout en étant une source d'inspiration. C'est une connaissance critique, car elle rend compte des limites de la réalité présente et réalise la distance qui sépare cette réalité de la plénitude future à laquelle elle est appelée. Plutôt qu'une simple agrégation de données, la connaissance intérieure conduit à la sagesse qui est à la fois rigoureuse, intégrante, affective et source d'inspiration.<sup>14</sup>

*Aider les individus et la société* est une autre partie essentielle de la spiritualité ignacienne. Le moteur en est la gratitude, mais l'objet est d'aider d'autres personnes. L'objectif de la vie d'Ignace à partir de sa conversion était d'aider les personnes et de partager avec elles ce que lui-même avait reçu. Nous réalisons que la connaissance n'existe pas pour elle-même ; elle vise à avoir un impact sur les individus et sur la société. Nous parlerons donc de l'importance de faire des recommandations et de déployer des actions qui influencent la réalité de notre monde.

*Aspirer à un plus grand bien* est un autre aspect de la spiritualité ignacienne. Il ne suffit pas d'atteindre quelque chose de bon ; nous recherchons le bien le plus grand, le plus universel, ou le bien que les autres ne peuvent offrir. Cette attitude inspire de grandes entreprises et une détermination inébranlable à élargir les horizons. Un tel contexte fournit une compréhension de l'excellence en tant que désir d'un plus grand service et du don du meilleur de soi-même.

Finalement, la spiritualité ignacienne vise à *vivre parmi les tensions* de la vie sans les éliminer, et c'est pour cela que le *discernement* est à ce point nécessaire. Les tensions sont résolues non en faisant un choix entre deux possibilités, mais en intégrant les extrêmes dans une nouvelle synthèse plus fertile.

Les universités jésuites vivent avec une intensité particulière certaines tensions telles que celles qui surgissent entre la mission de l'université et la vocation jésuite ; entre les besoins de financement et la défense des valeurs cruciales qui ne sont pas toujours appréciées ; entre la recherche scientifique et les efforts pour découvrir la présence de Dieu dans la réalité que nous

---

<sup>14</sup> Dean Brackley exprime bien ces idées (2013, 3-4). Il parle d'une intelligence attentive qui est nourrie par l'imagination et motivée par l'intérêt et le désir au sein d'une culture partagée.

explorons ; entre l'option pour les pauvres et les ressources nécessaires qui peuvent séparer l'université des pauvres ; entre la recherche de la vérité scientifique qui finit avec le savoir et le désir d'influencer la société afin de la rendre plus juste et plus humaine ; entre la liberté académique et l'orientation passionnée vers la justice ; entre la visibilité des jésuites et la promotion du pluralisme idéologique et religieux dans un climat de dialogue.

Tels sont quelques-uns des traits de la spiritualité jésuite qui entrent en jeu dans les universités jésuites qui cherchent à promouvoir honnêtement et sincèrement la justice.

#### **1.4 L'orientation indispensable vers la justice dans les universités jésuites**

La Congrégation Générale 32 demandait aux jésuites de réévaluer leurs travaux apostoliques traditionnels et leurs différentes institutions afin qu'elles répondent mieux à la mission du « service de la foi et de la promotion de la justice » (D.4 n° 8). La Congrégation cherchait à offrir une « réponse concrète, radicale, mais proportionnée à un monde souffrant injustement » (Kolvenbach, 2000b). Par voie de conséquence, depuis 1975, la Compagnie a adapté sa présence apostolique et ses différentes œuvres en réponse à cette mission.

Tous les secteurs apostoliques<sup>15</sup> se sont efforcés de promouvoir la justice conformément à la diversité des contextes dans lesquels ils étaient impliqués. De nos jours, la Compagnie comprend encore mieux que toutes les personnes, les communautés, et les institutions peuvent contribuer largement à cette mission. D'autre part, les différents secteurs apostoliques possèdent une gamme très étendue de capacités qui peuvent contribuer à la promotion de la justice.

Nous pouvons aspirer à davantage dans ce domaine de la part du secteur éducatif sous toutes ses formes – de l'éducation de base aux universités – étant donné que c'est le domaine où la Compagnie a investi la plus grande partie de son personnel et d'autres ressources. P. Kolvenbach a insisté sur la fécondité particulière de la foi et de la mission pour la justice lorsqu'elle est combinée à l'éducation (Kolvenbach, 1985, 399). Il avait observé que le potentiel des universités pour remplir cette mission était particulièrement important : « Nous ne pouvons nous passer des universités lorsque nous tentons de répondre au défi de l'injustice » (Kolvenbach, 2006).

La mission et la vision d'une université devraient comprendre la promotion de la justice en tant qu'expression et service de la foi, de manière à exprimer son attention à la création, nourrir le dialogue avec d'autres religions et à motiver les transformations culturelles. Lorsque les universités jésuites s'efforcent de faire de la justice leur caractéristique, elles pourront aider l'Église catholique à communiquer sa nature de compassion et de solidarité et à rendre son message plus crédible pour les non-croyants.

L'éducation universitaire est un lieu privilégié pour la promotion de la justice sur le long terme et dans tous les aspects de ses activités : l'éducation formative qu'elle offre à ses étudiants influence fortement de qu'ils deviendront dans le futur ; les recherches qu'elle effectue permettent d'analyser les causes structurelles de l'injustice et offre des méthodes pour améliorer significativement les vies des personnes désavantagées, notamment en ayant recours au plaidoyer public ; et l'institution universitaire elle-même opère dans un contexte de

---

<sup>15</sup> Un « secteur apostolique » est un domaine du ministère jésuite où toutes les activités et les institutions sont supposées avoir un objectif apostolique. Le travail universitaire est un des secteurs apostoliques, mais il y en a d'autres, tels que le ministère spirituel, l'éducation de base, le travail pastoral, l'apostolat social, etc.

relations sociales où sa propre culture interne et sa façon de gérer la réalité exercent une influence décisive.

## **1.5 Questions suggérées pour la réflexion et la discussion**

Les institutions jésuites sont appelées à être des instruments de justice :

1. Comment notre université a-t-elle répondu à cet appel ? S'est-elle suffisamment orientée ou réorientée pour aborder les tendances et défis uniques de l'injustice auxquels font face notre communauté locale et également l'ensemble de la société ? Avons-nous articulé une vision du type de société que nous désirons créer ?
2. Comment avons-nous réussi à mettre l'accent sur la dimension de la foi qui sous-tend et qui modèle notre réponse à la justice ? Où cet engagement à « la foi qui fait de la justice » apparaît-il ?
3. Existe-t-il au sein de notre université des lieux qui contribuent à la transformation des structures sociales, économiques, politiques et culturelles injustes ?
4. Où sommes-nous réellement en contact avec les pauvres et les marginalisés ? Où les incluons-nous dans notre communauté, notre recherche et notre service ?
5. Le « style pédagogique ignatien » est-il promu et mis en pratique dans toutes nos salles de classe et dans notre programme ? Pourrions-nous améliorer la pédagogie dans nos salles de cours si nous portions plus d'attention à ce point ?

## 2 Formation des étudiants

« Le but de l'éducation, spécialement de l'éducation chrétienne, ne se limite pas à l'information. C'est la sagesse. »

Dean Brackley SJ

Les universités jésuites de nos jours recherchent l'enrichissement intégral des étudiants en leur offrant un développement personnel, en les aidant à être responsables, à devenir des citoyens engagés et en les ouvrant aux dimensions transcendantes de la vie. Cette orientation a récemment été exprimée à travers la formation de personnes morales, compétentes, compatissantes et engagées.<sup>16</sup> Ces quatre qualités se complètent, et nous décrirons brièvement comment la Compagnie de Jésus les interprète de nos jours.

*Les personnes morales* voient la vie comme un don dont elles sont reconnaissantes ; c'est à partir de cette conviction qu'elles construisent leur liberté personnelle. Elles reconnaissent la dignité des autres et recherchent pour elles le niveau le plus haut de réalisation personnelle. Elles se sentent responsables vis-à-vis du monde dans lequel elles vivent et se sentent appelées à en prendre soin et à l'améliorer. Elles trouvent en Dieu l'Amour qui crée les êtres humains à son image et ressemblance, et qui est l'origine et le sens de la vie.

*Les personnes compétentes* sont capables d'offrir le service de qualité que l'on attend d'elles. Elles sont qualifiées pour exécuter les travaux pour lesquels elles ont été préparées. Les niveaux de compétence sont spécifiques à chaque étape d'enseignement, et les sociétés déterminent quels sont les niveaux nécessaires pour chaque étape.

*Les personnes compatissantes* possèdent la sensibilité pour percevoir les besoins des autres et pour y répondre. Elles fraternisent avec les autres et transforment du même coup leur propre existence. Elles se sentent responsables des autres et s'unissent donc à elles pour aimer leurs vies, pour célébrer leurs joies, pour réduire leurs besoins et générer l'espoir.

*Les personnes engagées* se consacrent entièrement – intelligence, volonté, et sentiments – à rendre ce monde plus juste. Elles cherchent des solutions créatives. Elles engagent librement leurs talents et leurs énergies à changer les structures, les institutions et les lois. Elles assument des responsabilités publiques pour promouvoir le bien commun.

Dans les paragraphes suivants nous présenterons comment les universités jésuites s'efforcent de développer ces caractéristiques chez leurs étudiants.

### 2.1 Le critère d'évaluation : ce que deviendront les étudiants

Un sens élevé de la redevabilité, à la fois dans l'ensemble de la société et dans la Compagnie de Jésus, exige une évaluation plus attentive de l'impact de toutes les activités des universités. De nombreux indicateurs ont été développés dans ce but, afin d'évaluer les performances personnelles et l'impact des activités des universités. Certains indicateurs pèsent sur l'habilitation de l'université étant donné qu'ils sont utilisés pour classer ces établissements.

---

<sup>16</sup> P. Kolvenback (1993) affirmait que « ... le but de l'éducation jésuite est la formation d'hommes et de femmes au service des autres, de personnes compétentes, morales dont l'engagement est compatissant. »

P. Kolvenbach insistait sur le fait que le critère réel d'évaluation des universités de la Compagnie résidait dans ce que devenaient les étudiants (2000b)<sup>17</sup>. Nos écoles devraient être jugées en fonction des qualités humaines que les diplômés auront développées, pas seulement dans leur domaine professionnel ou intellectuel, mais également dans leurs vies psychologiques, morales et spirituelles (Kolvenbach, 2006). L'éducation jésuite doit permettre de fournir aux « étudiants des valeurs qui vont au-delà de l'acquisition d'argent, de gloire ou du succès » et de former des « dirigeants se préoccupant de la société et du monde et qui désirent mettre fin à la faim et aux conflits dans le monde » (Kolvenbach, 1989b, 59). Nous sommes confrontés ici à l'un des indicateurs principaux d'excellence des universités jésuites : au final, en quels types de personnes nos étudiants se transformeront-ils et que feront-ils de leur vie<sup>18</sup> ?

Bien que les universités exigent que la moralité soit pratiquée, que les normes professionnelles soient élevées et que la spiritualité soit profonde, elles ne sont néanmoins pas responsables des décisions prises par leurs élèves en tant qu'êtres humains libres. Cependant, elles doivent faire preuve de créativité pour évaluer l'impact des opérations des universités et ne doivent pas simplement se contenter d'évaluer leurs activités. Cela exige de considérer les aspects qualitatifs, une entreprise qui est toujours plus difficile à réaliser.

À deux reprises dans son histoire, l'Université Iberoamericana au Mexique a tenté d'évaluer les valeurs des étudiants lorsqu'ils arrivaient à l'université, pour ensuite étudier les décisions qu'ils avaient prises après plusieurs années de travail : à quoi se consacraient-ils ? Et quelles étaient les valeurs qui les motivaient ? Elle a également reconnu les réalisations sociales des anciens étudiants en leur attribuant le « Premio Ibero al Compromiso Social, » stimulant ainsi les étudiants actuels.

Comme le présent document se concentre sur la justice sociale, nous pourrions suivre nos étudiants dans les domaines suivants : quel travail font-ils, et dans quelle mesure ce travail présente des avantages pour la communauté humaine ? Quelles ont été leurs décisions les plus importantes, et quelles valeurs les ont guidés lorsqu'ils les ont prises ? Quelles sont les causes qu'ils défendent ou qu'ils promeuvent sans intérêt personnel ? Dans quelle mesure tiennent-ils compte de l'impact de leurs décisions professionnelles sur ceux qui occupent les échelons les plus bas de la société ? (Kolvenbach, 1989b, 46-47 ; 2000a, 118-119) Comment s'efforcent-ils de remédier à la destruction de l'environnement produite par nos modes de vie ordinaires ? Comment participent-ils à la vie publique de leur ville ou de leur nation, à travers des associations bénévoles ou des partis politiques ? Payent-ils des impôts ? Quelle proportion de leurs revenus mettent-ils de côté pour aider les autres ? Étant donné que cette conception de l'excellence risque d'être très éloignée des normes généralement adoptées pour classer les universités, elle pourrait susciter des tensions au sein de l'institution.

Il est donc nécessaire d'identifier avec attention les problèmes essentiels à l'évaluation. Le choix même des questions permet à l'université de décider quels sont ses buts lorsqu'elle

---

<sup>17</sup> À d'autres moments il est même allé beaucoup plus loin : « ... cette priorité que l'Église nous a transmise devrait être considérée comme un engagement urgent à réévaluer nos institutions, nos priorités éducatives, nos programmes, et les personnes que nous attirons dans nos institutions » (Kolvenbach, 1985, 400).

<sup>18</sup> Les pages suivantes montreront clairement qu'il existe d'autres éléments d'excellence dans les domaines de la recherche et de la projection sociale.

forme ses élèves. Il faut également espérer que l'utilisation répétée de ce type d'évaluation d'impact permettra de prendre des décisions concernant les politiques de l'université en matière d'admission des étudiants, en matière de priorités d'enseignement et d'orientation académique.

St Xavier's College, à Kolkata, Inde a clairement énoncé parallèlement à sa devise « Nihil ultra » (Rien au-delà), son objectif consistant à « former des hommes et des femmes pour les autres » qui seront des agents sociaux pour la transformation. Le Collège effectue une vérification annuelle réalisée par des experts externes pour évaluer l'impact des performances du Collège dans ses domaines d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et de ses équipements.

## 2.2 Programmes académiques et cours

Une université doit d'abord choisir les *programmes académiques* qu'elle offrira. Elle déterminera ainsi quels seront les domaines professionnels qu'elle traitera, et du même coup les secteurs sociaux qu'elle couvrira. Bien que tous les programmes académiques puissent inclure la promotion de la justice, il en existe certains qui fournissent une connexion plus immédiate, tels que ceux qui impliquent directement les étudiants dans des questions de justice et qui attirent des chercheurs pour des études approfondies. Ces domaines d'étude conduisent l'université vers un type de connaissance concrète, qui a toujours ses partis-pris et ses objectifs. Lorsque la promotion de la justice est un critère pour la sélection des programmes offerts par l'université, cela peut réunir un groupe de personnes plus sensibles aux problèmes de la justice. Le choix des programmes académiques n'est pas neutre ; chaque environnement professionnel est différent.

Dans de nombreuses universités, cette considération a abouti à de nouveaux programmes académiques dans des domaines tels que la justice et les études sur la paix, les études sur l'égalité hommes-femmes, sur l'environnement et la durabilité, sur le multiculturalisme, etc.

Simultanément, les normes d'accréditation nationale établissent une liste de contenus de programmes qui doivent être inclus pour les différentes carrières. De son côté, l'université a une certaine liberté en ce qui concerne les cours obligatoires et les cours facultatifs que les étudiants peuvent choisir.

Tout d'abord, lorsque cela est possible, une université jésuite devra s'efforcer d'intégrer dans tous les *cours obligatoires* le concept de la justice et de l'éthique du point de vue des pauvres. La crédibilité de l'université se joue dans la manière dont elle propose la promotion de la justice pour la vie future de ses étudiants. Si cela n'est pas correctement fait, les intérêts professionnels des étudiants, considérés techniquement et non en termes de valeurs humaines, peuvent être dissociés de leur engagement personnel et civique. Ceci est un problème, car la culture universitaire dans de nombreux endroits accepte cette séparation des domaines comme un fait accompli, et les étudiants en viennent eux-mêmes à considérer cette situation comme normale.

L'Université catholique de Cordoba, Argentine, a décidé que tous les départements doivent inclure la solidarité liée aux situations sociales dans au moins 10% des cours offerts. L'université investit ses propres ressources pour financer ces expériences et offre une incitation économique aux professeurs qui participent à ce projet. Cela a abouti à la réforme des plans d'étude et des programmes et à la création d'un secrétariat pour la responsabilité sociale de l'université et pour les projets.

Les universités américaines ont profité de la révision des sujets obligatoires pour inclure des questions sur la justice en mettant l'accent sur la doctrine sociale de l'Église. Certaines universités ont introduit des cours obligatoires sur les problèmes sociaux de leurs pays respectifs.

Depuis 1995, les universités jésuites d'Amérique latine (AUSJAL) ont utilisé une thématique en trois volets pour leurs cours obligatoires : l'histoire et la réalité de l'Amérique latine, les fondations anthropologiques, et la prise de conscience éthique.

Les Collèges jésuites en Inde ont introduit une éducation fondée sur des valeurs avec des cours sur les Principes fondamentaux/le Développement humain/la Voix aux idées pour l'intégration nationale et l'appréciation interconfessionnelle, renforçant ainsi la nation en créant une l'unité dans la diversité. Ces cours habilite et donnent les moyens aux étudiants de jouir de leurs droits en tant que membres d'une société singulière.

Imprégner les programmes et les cours du point de vue des pauvres exige un grand effort de la part des professeurs qui doivent réfléchir à leur propre sujet tout en tenant compte de ses origines historiques, des personnes qui en ont subi l'influence, des problèmes qu'il traite, et de ceux qui ne sont pas pris en considération.

Puis, il existe souvent des *propositions de programmes facultatifs* qui enrichissent les connaissances des étudiants dans le domaine des humanités en contribuant à retrouver un « 'type de studium generale' au service de la culture générale des étudiants » (Kolvenbach, 1987, 29). De telles offres visent à promouvoir le « plein développement de la personne » (Kolvenbach, 1989b, 58), et elles permettent de surmonter la « scission actuelle entre la foi et la culture » (Kolvenbach, 1992, 105).

Il est essentiel de considérer le rôle de ces études humanistes générales en relation à la mission même de Compagnie. Le but est d'inclure des cours qui permettent aux étudiants de comprendre les dynamiques de la vie dans le monde où nous vivons, les injustices qui affligent le monde, sa diversité religieuse et culturelle. Ces connaissances leur permettront d'envisager le futur avec espoir, les encourageront à participer à l'amélioration du monde qui les entoure, et à être concernés par le sort des plus démunis. Une telle éducation devra s'efforcer de lutter contre la globalisation de la superficialité qui nous submerge (Nicolás, 2010). Le plan d'études devra inclure « des discussions sérieuses sur la manière d'utiliser et de partager les dons merveilleux de la création de Dieu pour en faire profiter les moins privilégiés » (Kolvenbach, 1989b, 61).

De nombreuses universités de la Compagnie offrent des cours qui sont en rapport avec les aspects de l'identité jésuite et avec sa mission de travail. Dans les domaines de la promotion de la justice, les cours offerts analysent les situations actuelles et étudient la doctrine sociale de l'Église. Parfois, ils forment un programme étendu de cours qui durent plusieurs années.

Dans ces cours, les étudiants doivent être encouragés à établir un contact avec les situations réelles des différentes disciplines académiques. Ils peuvent réfléchir avec des outils qui ne se limitent pas à ceux de leur propre discipline et peuvent poser des questions sur les conséquences des décisions publiques pour les communautés de pauvres. Cela aidera les étudiants à s'habituer à réfléchir aux valeurs qui sous-tendent les différentes visions de la réalité, et à celles construites académiquement durant leurs études.

Il pourrait être conseillable d'offrir ces cours à des moments importants durant le processus de maturation des étudiants afin d'unir explicitement les études théoriques et l'expérience directe. Ainsi, quelques mois avant de finir leurs études, les étudiants pourraient suivre des cours qui leur permettent de réfléchir à leurs possibilités professionnelles sur le long et le court terme.

Pour les cours facultatifs, les professeurs devront être particulièrement qualifiés dans leurs domaines et leurs capacités didactiques, afin de gagner en crédibilité et de mériter l'estime des étudiants qui ne sont pas toujours intéressés par les sujets en dehors de leur domaine. Il est naturel que les étudiants soient plus enclins à étudier ce qui fera progresser leur carrière.

Finalement, les universités offrent des *activités hors programme* qui peuvent également inclure de nombreux points de vue sur la justice.

En Inde, des Collèges tels que St Xavier, Kolkota, encouragent activement les professeurs et les anciens élèves à inculquer les valeurs ignatiennes aux étudiants actuels. Les Associations d'anciens élèves offrent un solide soutien aux multiples causes et problèmes sociaux à travers des financements et autres services corrélés, et entretiennent une association étroite avec le collège et tous ses programmes importants d'un point de vue académique et social. Encore une fois, les anciens élèves qui se sont distingués servent de modèles et demeurent des sources constantes d'inspiration et de stimulation.

### 2.3 Servir la communauté et réfléchir à la réalité sociale

*« La principale mission de l'université est de déstabiliser le monde, et la principale vertu de l'université est de ressentir cette préoccupation, ce refus de se conformer à un monde en captivité. »*

*Saint Alberto Hurtado SJ*

Nous avons été les témoins récemment d'une croissance économique sans précédent, surtout dans les pays émergents. Néanmoins, certaines statistiques terrifiantes reflètent la réalité des pauvres de nos jours : 840 millions de personnes souffrent de malnutrition,<sup>19</sup> 1,3 milliard n'a pas accès à l'électricité, 2,6 milliards manquent de services sanitaires, et 900 millions de personnes n'ont pas d'eau salubre, propre.<sup>20</sup> Nous sommes loin d'avoir éliminé les inégalités moralement inacceptables, tant au niveau national qu'au niveau international. Dans de nombreuses sociétés où sont installées les universités de la Compagnie les inégalités ne cessent de croître ; la réalité de la pauvreté et de l'exclusion y est alarmante, tout comme le manque d'emplois de qualité et bien rémunérés.

<sup>19</sup> FAO, 2013, *Statistiques sur la faim*, à <http://www.fao.org/hunger/fr/>, consulté en septembre 2014.

<sup>20</sup> Banque Mondiale 2012, *Une croissance verte et solidaire : vers un développement durable*, à <http://goo.gl/Xpr1ch>, consulté en septembre 2014.

Trop souvent, cette réalité qui est évidente dans de nombreuses études et statistiques n'est pas vécue par un grand nombre de personnes. Le grand fossé de l'inégalité évite à ceux qui en sont bien éloignés de connaître la pauvreté qui submerge la plus grande partie de la population mondiale. Cependant, il est nécessaire de s'approcher de ces réalités de la pauvreté et de l'exclusion afin de savoir qu'elles existent et de connaître les conditions inhumaines dans lesquelles ces populations vivent. C'est la seule façon de trouver la force de les confronter avec force.

Il est donc important que les étudiants entrent en contact avec les communautés pauvres et en fassent l'expérience afin d'en apprécier la situation réelle d'une façon concrète et non théorique. La transformation des valeurs éthiques est encouragée par le simple fait d'aller au-delà de soi-même et de reconnaître et d'affirmer l'autre en tant que personne. La tradition ignatienne enseigne qu'aucun changement substantiel n'aura lieu chez les personnes sans une transformation de leur sensibilité. C'est ce type d'expérience qui peut contribuer à un profond changement de l'orientation de la vie d'un étudiant. « S'impliquer personnellement dans la souffrance innocente, dans l'injustice que d'autres subissent, catalyse la solidarité qui ensuite génère la recherche intellectuelle et la réflexion morale » (Kolvenbach, 2000b).

Les Collèges jésuites en Inde possèdent un système de service national qui oblige les étudiants à se rendre dans les villages et à y vivre pendant au moins dix jours en construisant des routes de village, en interagissant avec les communautés marginales, en connaissant mieux les pauvres ruraux et en vivant avec eux.

Le Collège St Xavier, Kolkata, Inde a adopté plusieurs villages dans le Bengale-Occidental. Il finance la construction d'infrastructures adéquates dans ces villages. Toutes ces activités sont financées par les étudiants et les anciens élèves.

L'université Iberoamericana du Mexique possède deux centres communautaires, qui sont en dehors des établissements universitaires, mais qui en font partie, où sont organisés plusieurs programmes de promotion sociale. Les professeurs, les administrateurs, les étudiants, et les anciens élèves y participent. Ils encouragent ainsi l'expérience de la solidarité au sein de la communauté universitaire.

Bien qu'il soit institutionnellement difficile d'offrir ce type d'expérience, il est nécessaire de trouver des méthodes créatives pour exposer les étudiants à ces réalités au sein du contexte universitaire.

Il existe à l'heure actuelle de nombreux programmes différents d'immersion et de contacts personnels avec les pauvres dans les universités de la Compagnie. Certains programmes qui font partie des cours mêmes de l'université demandent aux étudiants de travailler avec les communautés marginales et d'appliquer leurs connaissances à la situation locale. Cela permet aux étudiants de se familiariser avec cette réalité, de voir la société du point de vue des exclus, et d'intégrer ce service dans leurs activités académiques et leur développement intellectuel.

Il existe de nombreuses universités qui ont mis au point ce type de programme au niveau local. Elles mettent leurs étudiants en contact avec des personnes ou des situations qui leur présentent un dilemme éthique ou émotif (populations autochtones, migrants, prisonniers, enfants de la rue, toxicomanes, malades...). Ces programmes comprennent

normalement un accompagnement des étudiants, et suffisamment de temps pour réfléchir à l'expérience. Ils font souvent partie des exigences académiques.

Aux États-Unis, les universités ont impliqué les étudiants en fournissant aux personnes dans le besoin des services dentaires, médicaux, juridiques, commerciaux, etc.

Le Collège St Joseph à Trichy, Tamil Nadu, Inde, prépare ses étudiants, par le biais de son programme de sensibilisation « Shepherd », à transmettre leurs connaissances et leurs compétences pour l'amélioration de la communauté rurale. Ce travail d'aide sociale est obligatoire pour tous les étudiants. Chaque département adopte un groupe de villages et chaque classe un village.

D'autres programmes des universités du monde développé s'insèrent dans le cadre des voyages internationaux. Ils permettent aux étudiants d'acquérir des expériences interculturelles, de prendre conscience de l'inégalité dans le monde, et de pénétrer dans un monde peu familier. Ces programmes ouvrent également les étudiants à de nouvelles réalités mondiales qui sont intellectuellement stimulantes et demandent de nouveaux modes de compréhension de leurs vies et de leur futur.

Les universités consacrent des ressources économiques et humaines considérables dans ce domaine qui a pris une grande ampleur ces dernières années. Pratiquement toutes ces universités possèdent des programmes internationaux avec des résidences en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Ces programmes exigent un niveau élevé de professionnalisme et aident les étudiants à déterminer leur vocation professionnelle.

L'Université de San Francisco (US) offre la « casa Bayanihan », un programme l'étranger qui permet aux étudiants de mieux comprendre le monde tout en dialoguant avec les communautés pauvres. Les quatre principaux piliers du programme sont l'accompagnement, l'enseignement universitaire, une vie communautaire simple et la spiritualité.

À ESADE (Barcelone, Espagne), il existe un programme qui offre aux étudiants la possibilité de faire des stages pratiques en solidarité avec les communautés pauvres. Le programme a trois caractéristiques principales : 1) la pratique professionnelle dans le domaine de la justice est liée à la profession future de l'étudiant ; 2) les étudiants sont introduits à un processus mettant en avant le besoin de changer d'attitude ; 3) les institutions d'accueil sont liées à la Compagnie.

Il est vrai que ce type d'expérience risque de dériver vers le tourisme social où les contacts ne consistent qu'à raconter quelques histoires sans conséquence personnelles. Parfois, cela peut devenir une expérience supplémentaire que l'étudiant absorbe ; il faut être conscient de ce danger et y faire face dans la pratique. Les étudiants doivent réaliser qu'une véritable expérience vitale d'immersion dans le monde des pauvres n'a lieu que lorsqu'elle se prolonge dans le temps ; il existe certaines universités qui font en sorte que cela devienne possible.

Pour éviter le risque d'une exposition superficielle, ces programmes devraient être mis au point sous *certaines conditions*. Tout d'abord, ces programmes devraient être intégrés aux programmes intellectuels et universitaires que les étudiants suivent. Pour qu'une telle intégration soit possible, il faut que les programmes de service et d'intégration soient supervisés par des professeurs expérimentés ayant une connaissance professionnelle des domaines dans lesquels les étudiants travaillent.

En second lieu, de tels programmes devraient encourager les étudiants à partager leurs expériences, leurs difficultés, et les questions essentielles auxquelles ils font face. Il est probable – et désirable – que certains étudiants commencent un processus spontané de discernement en ce qui concerne leur orientation professionnelle future. Dans de tels cas, il est très utile d’avoir des personnes capables, bien préparées qui les accompagneront avec respect et dévouement.

Troisièmement, comme cela a été mentionné dans l’introduction, les étudiants doivent pouvoir examiner leur propre monde intérieur avec toutes ses émotions et tous ses mouvements – ceci est une pratique caractéristique de la spiritualité ignatienne. Une composante qui doit être introduite dans ce type d’initiative est l’ouverture à la dimension transcendante de la réalité, qui peut être interprétée dans un sens chrétien ou d’un autre point de vue. En effet, dans de nombreuses cultures, c’est l’expérience de la rencontre avec ceux qui sont dans le besoin qui stimule l’expérience religieuse de la rencontre avec Dieu.

Quatrièmement, le service offert aux communautés démunies devrait inclure non seulement la dimension professionnelle, mais également le partage humain qui est tout aussi important. Tandis que les étudiants offrent leurs compétences professionnelles encore provisoires à la communauté dans laquelle ils sont envoyés, ils se sentent utiles et apprécient la valeur de leurs études pour servir les autres. Ils évitent ainsi d’utiliser simplement les pauvres pour faire plutôt une rencontre réellement humaine qui questionne et anime les processus intérieurs des étudiants.

Cinquièmement, ces programmes exigent un élément de réflexion. Les étudiants doivent étudier les causes qui produisent des situations humaines désespérantes dans lesquelles ils offrent leurs services, et ils doivent questionner leur propre rôle au sein des cadres économiques et politiques existants. Les réalités de l’injustice ont tendance à ne pas être remarquées, et la pauvreté est normalement attribuée à l’incapacité des personnes à échapper à leur situation. Il est nécessaire d’étudier les contextes historiques et culturels, les facteurs socioéconomiques, et les conditions politiques afin de mieux comprendre la complexité de leurs rapports avec l’injustice. La solidarité universitaire doit toujours être structurée par des activités intellectuelles sérieuses.

Une telle réflexion est incluse dans les programmes de nombreuses universités, telles que celles qui font partie du réseau d’universités jésuites en Amérique latine (AUSJAL). Certaines d’entre elles ont incorporé une réflexion académique systématique dans les programmes obligatoires de service que les étudiants doivent suivre.

Sixièmement, les universités devraient nouer des relations avec un grand nombre d’organisations qui travaillent au sein des communautés. Il existe un grand potentiel de recherche collaborative et de consultation entre les professeurs universitaires<sup>21</sup>, les étudiants et les organisations communautaires, et cela dans leur intérêt mutuel.

---

<sup>21</sup> Le document se réfère plus longuement à cet aspect dans 3.3 *En contact avec l’apostolat social*.

## 2.4 Citoyens du monde

*« Pour répondre à ce monde qui se rétrécit rapidement, nous devons avoir comme objectif de fournir une éducation à la citoyenneté responsable dans une cité mondiale. »*

*P. Kolvenbach (1989b, 59)*

Le concept de citoyenneté possède un double héritage. La tradition romaine considère la citoyenneté plus comme une charte des droits, tandis que le point de vue grec l'interprète comme un sentiment fondamental d'appartenance à une communauté dans laquelle on assume des engagements. Les deux héritages peuvent être appliqués au concept de citoyenneté.

L'éducation à la citoyenneté qui s'engage en faveur de la justice implique d'aider les étudiants à comprendre qu'un diplôme universitaire ne se limite pas à acquérir une formation spécialisée, mais qu'il sert également à assumer des responsabilités sociales qui constituent la partie vitale d'une carrière professionnelle. Les élèves doivent à la fois étudier et acquérir de nouveaux devoirs civiques. Fondamentalement, il s'agit de doter les « étudiants de valeurs qui ne se limitent pas à l'accumulation d'argent, à la renommée ou au succès... » Il s'agit de former des « dirigeants qui se soucient de la société et du monde et qui désirent mettre un terme à la faim et aux conflits dans le monde » (Kolvenbach, 1989b, 59). Cela signifie aller au-delà des critères ordinaires de compétence et de concurrence qui peuvent contribuer à construire la démocratie et la prospérité économique, mais qui ont tendance également à renforcer l'individualisme et à amoindrir les valeurs communautaires.

Être un citoyen, cela signifie réfléchir aux problèmes complexes qui concernent l'humanité, en servant généreusement sans rien demander en retour. Cela signifie énoncer des vérités qui démasquent les préjugés sociaux et la discrimination. Cela implique de prendre part à des débats publics et d'influencer des domaines de prises de décision à travers des efforts infatigables au nom du bien commun. Dans la meilleure tradition de la Compagnie, les citoyens devraient être ouverts à d'autres façons de penser et devraient honnêtement reconsidérer leurs propres convictions et attitudes lorsqu'ils font face à la vérité offerte par d'autres. Une telle attitude jette des ponts pour la communication et le dialogue. Cela explique pourquoi l'université devrait aider les étudiants à mieux penser, à mieux communiquer, à mieux débattre, à mieux discerner et à prendre des décisions pour le bien commun.

Certaines universités font déjà de l'éducation à la citoyenneté une partie vitale de leurs programmes en incluant le développement des compétences sociales et civiques. Le Réseau de Solidarité Ignatienne, USA, engage les individus, plus spécialement les étudiants des universités et des écoles secondaires jésuites, à pratiquer des plaidoyers législatifs pour la réforme de l'immigration, l'égalité économique et la justice environnementale aux États-Unis. Les étudiants rendent visite à leurs législateurs, participent à des campagnes électroniques, et organisent des démonstrations de prière au Capitole.

Cette façon de se comporter en citoyen exige un regard universel, car le monde dans lequel nous vivons est devenu un village mondial dans lequel les mêmes phénomènes touchent les êtres humains quel que soit l'endroit où ils vivent. Cependant, les phénomènes peuvent

affecter les groupes sociaux de manières très différentes selon l'endroit où ils se trouvent. Si nous considérons la détérioration de l'environnement, la transformation des écosystèmes, les flux migratoires, les dynamiques économiques, le consumérisme, les processus de modernisation, l'apparition de l'ère post-moderne, la croissance démographique, l'exploitation des ressources, le trafic de drogues, la violence – ces phénomènes mondiaux affectent tous les peuples et toutes les sociétés, mais ils le font de manières très différentes.

Nombre de ces phénomènes exigent une gestion collaborative. De nombreuses voix ont exprimé le besoin de créer de nouvelles formes de gouvernance mondiale afin de pouvoir gérer efficacement ces réalités<sup>22</sup> qui touchent l'ensemble de l'humanité et qui aujourd'hui causent souvent de graves préjudices à la majorité pauvre de la planète. Il est nécessaire de créer des institutions mondiales qui seront inclusives et permettront de distribuer équitablement la richesse.

Les universités peuvent contribuer à favoriser la prise de conscience d'une participation à la citoyenneté mondiale. Un jour, cette prise de conscience pourra fournir une base démocratique pour une gouvernance mondiale future. Dans ce domaine, la tendance des universités à se diriger vers ce qui est plus universel est en total accord avec le principe ignatien selon lequel un bien est d'autant plus grand qu'il est plus universel.

Ce qui sous-tend cette citoyenneté est le fait d'acquérir le sentiment fondamental d'appartenir à une seule et unique humanité. Cela exige que les étudiants s'ouvrent à d'autres cultures et qu'ils approfondissent le sens et la valeur de leur propre culture. L'expérience universitaire devrait aider les étudiants à apprécier d'autres manières de vivre et à découvrir, avec une attitude de révérence, les valeurs des autres qui datent parfois de milliers d'années. Étant donné qu'il n'y a pas d'affection sans rencontre, nous devons nous rapprocher de l'histoire et des traditions culturelles, religieuses et politiques des autres êtres humains. Notre éducation « peut fournir à nos étudiants ce dont ils auront besoin dans la cité mondiale » (Kolvenbach, 1989a, 44).

De nombreuses universités organisent des programmes autour d'expériences internationales qui encouragent des rencontres respectueuses et courtoises avec d'autres cultures. Dans les centres universitaires, il existe de nombreux forums ouverts où des questions locales et internationales sont débattues à partir de nombreux points de vue. De façon similaire, l'apprentissage de langues étrangères – et pas seulement les langues principales – est encouragé afin d'avoir la satisfaction d'établir une communication directe avec d'autres êtres humains et avec leurs idiosyncrasies et valeurs. Les associations d'anciens élèves des collèges jésuites en Inde ouvrent des chapitres dans le monde entier afin de favoriser l'amitié et encourager les échanges socioculturels.

---

<sup>22</sup> L'Église a demandé à plusieurs occasions que soient créées de nouvelles formes de gouvernance mondiale. La constitution pastorale du Concile Vatican II, *Gaudium et Spes* (n°82) a proposé de former une autorité de maintien de la paix. « Ceci exige sans aucun doute l'établissement d'une autorité publique universelle reconnue comme telle par tous et dotée du pouvoir de maintenir au nom de tous, la sécurité, le respect de la justice et le respect des droits. ». Plus récemment, le Conseil Pontifical « Justice et Paix » a rédigé un document appelant à la réforme des systèmes financiers et monétaires internationaux en espérant que dans le futur une autorité publique de compétence mondiale puisse être établie (<http://goo.gl/W2u32m>, consulté en septembre 2014).

Il est possible qu'une prise de conscience et une attitude de citoyenneté active ne puissent être transmises que par des professeurs qui sont eux-mêmes des citoyens actifs et par des universités qui pratiquent ce type de citoyenneté en tant qu'institutions. Ce concept sera développé dans la Section 4 de cet essai, *Projection sociale: l'université en tant qu'institution transformatrice*.

## 2.5 Soutenir ceux dont on peut attendre le plus

Nos étudiants ne sont pas tous égaux ; ils n'ont ni les mêmes valeurs ni les mêmes capacités en termes d'engagements généreux et désintéressés, ni le même désir d'œuvrer pour un meilleur monde. Cela ne signifie pas que certains soient meilleurs que d'autres, cela signifie simplement que du point de vue de la mission qui inclut la promotion de la justice, il existe des étudiants auxquels on peut demander plus.

Il est nécessaire de considérer ces étudiants qui se distingueront par la générosité de leur service public, tant dans le domaine de la politique, que des organisations civiques, des organisations publiques ou des institutions privées oeuvrant pour l'intérêt public. Ces étudiants devront faire l'objet de plus d'attention afin qu'ils puissent épanouir leur vocation de service. Identifier ces étudiants exige une attention personnelle qui a toujours caractérisé l'éducation jésuite. Sans doute vaut-il mieux reconnaître ces étudiants durant leurs dernières années lorsque l'institution les connaît mieux. En tout cas, il est important de faire une sélection attentive, en se basant sur des critères objectifs de façon à ne pas agir de façon arbitraire.

L'université pourrait offrir à certains étudiants des cours spécialisés et des expériences particulières qui pourraient faire ressortir leurs talents spéciaux. Dans tous les cas, l'accompagnement devra être personnalisé pour aider les étudiants à identifier leurs talents, à réaliser quelles sont leurs limitations personnelles et à continuer à grandir. Il est conseillé que ces offres ne soient pas liées aux frais universitaires ou au système de notation universitaire.

Certaines universités offrent des « programmes d'excellence » en tant que compléments éducatifs pour les étudiants particulièrement prometteurs concernés par les questions de justice.

L'Université Rafael Landívar, Guatemala, a établi le programme « Loyola Scholarships » qui soutient les étudiants économiquement et qui les aide également à développer leurs capacités directionnelles pour servir la société. L'accompagnement personnel les aide à mieux se connaître, à grandir spirituellement, à devenir socialement engagés, et à clarifier leurs propres objectifs dans la vie. La sélection des candidats est faite de telle sorte que les bourses soient destinées à soutenir les responsabilités qui bénéficieront à la société.

AUSJAL a mis au point un programme de « Leadership ignatienne » spécialement pour les étudiants qui désirent combiner leur prise de conscience personnelle à l'analyse de la réalité sociale pour contribuer à sa transformation, au développement des capacités directionnelles, à la participation aux organisations sociales et à l'expérience d'une vie chrétienne selon le point de vue ignatien.<sup>23</sup>

---

<sup>23</sup> Voir : <http://goo.gl/8p0U51>, consulté en mai 2014.

## 2.6 Questions suggérées pour la réflexion et la discussion

Les objectifs de formation des étudiants dans une université jésuite :

1. Avons-nous formulé ce que nous voulons que nos étudiants deviennent ? Où déclarons-nous que nos objectifs consistent à en faire des « hommes et des femmes pour les autres », c'est-à-dire des citoyens qui se distinguent par leur compassion, leur engagement, leur sérieux, et leurs compétences ?
2. Savons-nous ce que les étudiants font lorsqu'ils terminent leurs études à l'université, quels genres de femmes et d'hommes ils deviennent ? Savons-nous s'ils travaillent pour la justice et de quelle manière et dans quelle mesure ils considèrent que leur formation à l'université les prépare à cette vocation ?
3. Offrons-nous de nombreuses opportunités aux étudiants pour servir les pauvres et les personnes marginalisées ? Les aidons-nous à réfléchir à leur expérience et à établir des liens entre cette expérience et leur engagement pour la foi ? Comment nos programmes peuvent-ils être comparés aux meilleures pratiques dans le domaine de la promotion de l'apprentissage des services ?
4. Y a-t-il des programmes universitaires que nous n'offrons pas actuellement et qui pourraient renforcer cet effort de promotion de la justice et de service aux pauvres ?
5. Progressons-nous dans le domaine de l'établissement de liens entre les défis posés par la durabilité, l'utilisation correcte de l'environnement et les questions de justice et de distribution équitable de nos ressources ?

### 3 Recherche universitaire

L'Église désire que l'université soit « un instrument toujours plus efficace de progrès culturel, tant pour les individus que pour la société » (*Ex Corde Ecclesiae* n° 32). La Compagnie de Jésus désire également que ses universités contribuent à « transformer de la société à la recherche de niveaux plus profonds de justice et de liberté » (CG 34, D.17, n° 10).

À cet égard, la recherche joue un rôle fondamental. L'université contribue au progrès humain et à la transformation sociale en augmentant la réserve de connaissances précises et utiles. Les préoccupations de la recherche et les façons de les mener influenceront le contenu et les intérêts incorporés dans l'enseignement.

Certains domaines thématiques importants pour la recherche que P. Nicolás (2010) mentionne sont « la dignité de la vie humaine, la promotion de la justice pour tous, la qualité de la vie personnelle et familiale, la préservation de la nature, la recherche de la paix et la stabilité politique, une distribution plus juste des ressources du monde, et un nouvel ordre politique et économique afin de mieux servir la communauté humaine aux niveaux national et international. »<sup>24</sup> Les universités de la Compagnie doivent faire des recherches qui contribueront à la solution des problèmes humains.

De nos jours, les universités aux niveaux national et international se trouvent en concurrence et sont classées par des agences qui publient les classements. Les activités de recherche constituent un élément essentiel de l'évaluation, et la position de l'université dans le classement influencera énormément les financements disponibles, l'aide publique et privée, et l'intérêt que manifesteront les étudiants vis-à-vis de cette école.

Ces évaluations de la qualité de la recherche sont déterminées par des intérêts concrets qui pourraient être très différents ou même contraires à ceux qui motivent la recherche sensible aux questions de la justice.

Un recteur s'est plaint du fait que son université, à la demande du gouvernement local, avait effectué des recherches très coûteuses qui offraient des avantages conséquents pour les classes les plus pauvres. Les classements officiels de la qualité, cependant, n'ont pas reconnu la valeur sociale du projet achevé et l'ont donc mal noté.

À la fois dans le choix des sujets et dans la façon de procéder, les universités jésuites doivent trouver un juste équilibre entre des recherches de qualité correspondant aux standards externes et le respect de leur propre identité et mission.

Nous décrivons dans cette section certaines caractéristiques de la recherche effectuée du point de vue de la promotion de la justice.

---

<sup>24</sup> Il mentionne ceci en citant *Ex corde Ecclesiae*, n° 32.

### 3.1 Pour les pauvres et à partir des pauvres

*« L'université devrait s'incarner parmi les pauvres de façon à devenir une science pour ceux qui n'ont pas de science, une voix informée pour ceux qui n'ont pas de voix, un soutien intellectuel pour ceux qui dans leur réalité vécue connaissent la vérité, mais qui manquent d'arguments académiques qui pourraient justifier et légitimer leurs vérités. »*

*Ignacio Ellacuría SJ*

Toute recherche commence à partir de certains intérêts préliminaires, choisit les questions pertinentes et inévitablement se concentre sur ce qu'elle considère comme des données significatives, en faisant abstraction des autres aspects de la situation. Mais bien que ce savoir qui s'efforce de bien raisonner ait une valeur, « il n'est pas vraiment neutre, car il possède toujours le parti-pris des valeurs et des structures conceptuelles particulières aux êtres humains » (Kolvenbach, 2006).

Cela explique pourquoi il est nécessaire de demander « pour qui et pour quoi » la recherche est effectuée (Kolvenbach, 2001a, n° 26). Une entité a fait de la promotion de la justice l'une des dimensions essentielles de sa mission devra se demander dans quelle mesure sa recherche est effectuée en adoptant le point de vue des pauvres dans le but d'améliorer leur vie, car c'est à travers leur souffrance que l'inhumanité des structures injustes se manifeste clairement. « Par préférence, par choix, notre point de vue jésuite est celui des pauvres » (Kolvenbach, 2000b).

Faire de la recherche en adoptant le point de vue des pauvres et en recherchant délibérément leur bien-être modifie fondamentalement notre approche de la connaissance.<sup>25</sup> On ne voit pas la réalité de la même manière lorsqu'on l'observe de dessous ou de dessus. Le chercheur ne choisit pas les mêmes questions ou ne les analyse pas de la même façon, et ce ne sont pas les mêmes conséquences qui prennent de l'importance. Il est donc important d'explicitier les hypothèses sur lesquels la recherche se fonde et de s'y tenir.

Loyola University Chicago possède un Centre de recherche urbaine et d'éducation qui promeut l'équité et les opportunités dans toutes les communautés de la région métropolitaine de Chicago. Elle crée et soutien des recherches collaboratives et des efforts éducatifs. Ces partenariats relient la faculté de Loyola et les étudiants avec la communauté et les organisations à but non lucratif, les groupes civiques et les agences gouvernementales. De telles collaborations lient de façon efficace les connaissances dans la communauté aux connaissances dans l'université. Cela permet de créer des communautés durables qui améliorent la qualité de vie des pauvres.<sup>26</sup>

Un tel point de vue motivera l'université à inclure dans son programme des problèmes humains actuels qui portent gravement atteinte au bien-être des personnes les plus démunies. Cela conduira peut-être à la formulation de vérités désagréables qu'il faudra exprimer avec

<sup>25</sup> P. Ellacuría est allé en fait beaucoup plus loin : « Le plan théorique correct pour se concentrer sur les problèmes sociaux plus sérieux est normalement celui de la majorité populaire – en ce qui concerne à la fois les informations correctes et les solutions pratiques » (Ellacuría, 1982, 791). Par le terme « majorité populaire » il entendait la majorité pauvre dépossédée par les « structures sociales historiques ».

<sup>26</sup> Ces informations proviennent principalement de la page Web du centre : <http://www.luc.edu/curl/Mission.shtml>.

courage, mais qui sont néanmoins nécessaires pour protéger le bien commun et la dignité de tous (Kolvenbach, 1991, 97).

Comme nous l'avons déjà signalé, les financements qui encouragent souvent des recherches éloignées de ces perspectives peuvent présenter des difficultés. Il est donc nécessaire de parler franchement de cette option avec ceux qui financent la recherche, et nous devrions leur demander de faire preuve de plus de magnanimité à l'égard de ce point de vue.

### **3.2 Le besoin de recherches universitaires interdisciplinaires**

Au cours des siècles derniers, la connaissance a progressé en séparant les disciplines qui se concentrent sur des aspects de plus en plus spécifiques de la réalité. Il est nécessaire de nos jours d'adopter une approche interdisciplinaire pour réunir ces connaissances fragmentées (Kolvenbach, 1990, 77).

L'université est fidèle à sa vocation universelle chaque fois qu'elle aborde d'importants problèmes qui affectent actuellement les vies des personnes, en englobant toute la complexité de leur réalité sociale. De ce point de vue, les problèmes sérieux de notre époque que l'université se doit d'étudier ne peuvent être traités adéquatement qu'à partir de multiples points de vue académiques. Il s'agit d'intégrer les disciplines qui réconcilieront les connaissances qui proviennent de chacune d'elles (Kolvenbach, 1991, 101). En conséquence, l'approche interdisciplinaire devra « produire des connaissances cohérentes qui commencent par une spécialisation scientifique rigoureuse dans un unique aspect de la réalité pour ensuite l'appliquer, avec la même rigueur, dans le cadre plus étendu de la réalisation personnelle de l'homme » (Kolvenbach, 1987, 32).

Comme cité dans *Ex Corde Ecclesiae*, la théologie devrait jouer un rôle important dans ce genre de lecture interdisciplinaire de la réalité (nos. 16, 19-20). La théologie ne peut se développer indépendamment : elle doit œuvrer conjointement avec d'autres sciences dans sa tentative d'interpréter la présence de Dieu dans les phénomènes et les événements historiques. La théologie peut à son tour fournir des éléments de jugement aux autres disciplines afin de les aider à se transcender dans leur recherche de la vérité (Kolvenbach, 2001b, 235). Arrupe a souligné le besoin de réflexion théologique, d'analyses sociales des causes structurelles de l'injustice, et du discernement ignatien pour trouver les moyens de répondre à de telles injustices (Kolvenbach, 2001b, 232).

Cette approche interdisciplinaire devrait se faire en groupes de spécialistes provenant de différents domaines de connaissance et partageant certains traits. Ils devront pouvoir dialoguer avec des pairs dont l'approche de la réalité est méthodologiquement différente de la leur ; ils devront être prêts à remettre en question leurs propres études et conclusions ; la recherche et la mise en valeur de la vérité devront leur tenir à cœur. En effet, l'approche interdisciplinaire devra devenir une sorte de discernement partagé à l'occasion duquel les participants discutent de la communauté humaine et du destin des individus. Lorsqu'ils analyseront les problèmes de la société, ils devront inclure des discussions sur l'économie, la politique, la culture, la science et la théologie (Kolvenbach, 2001a, 27) et ils devront prêter une attention particulière aux dimensions éthiques de ces problèmes.

Les méthodologies nécessaires à ces approches pourraient susciter des processus de discernement communautaires fondés sur la spiritualité ignatienne. Ceci est encore un domaine ouvert à la créativité et aux expérimentations.

Certaines universités utilisent le concept complémentaire ou une alternative nommée *étude transdisciplinaire*, qui est ouverte à d'autres types de connaissances et méthodes d'acquisition du savoir qui vont au-delà des notions traditionnelles de discipline académique. Les études transdisciplinaires mettent l'accent sur un triple « au-delà » : 1) au-delà des connaissances existantes et des modèles de connaissance en créant de nouvelles approches de la connaissance ; 2) au-delà du simple travail académique en tenant compte des réalités humaines vécues et créées (particulièrement de ceux qui souffrent), et 3) au-delà de la simple description de la réalité pour passer à la science appliquée qui fournit la base d'un plaidoyer durable.

Cette recherche ouverte et sincère devrait aboutir à une nouvelle synthèse des connaissances qui engendrera une compréhension plus éclairée de la réalité. « Les institutions universitaires devraient offrir la sagesse plutôt que de se limiter à la compréhension et à la science » (Kolvenbach, 2001a, 38). Une université jésuite qui s'inspire de la tradition ignatienne est appelée à offrir une « connaissance intérieure » de la réalité.<sup>27</sup>

### 3.3 En contact avec l'apostolat social

L'apostolat social de la Compagnie réunit ces institutions, communautés et individus qui accompagnent, servent et défendent les pauvres et qui œuvrent directement dans le domaine de la promotion de la justice. Les institutions qui font partie de l'apostolat social sont généralement nommées centres sociaux. La nature de l'apostolat social et des centres sociaux varie énormément en fonction de la réalité sociale des pays où ils se trouvent. Certains centres sociaux sont plus actifs dans le domaine de l'action sociale tandis que d'autres offrent des services caritatifs. D'autres encore se concentrent sur la recherche sociale qu'ils publient, tandis que d'autres s'efforcent d'avoir un impact politique.

P. Kolvenbach a affirmé que les jésuites « dans les universités risquent de vivre séparés de ou... d'être éloignés émotivement des réalités qui existent en dehors de l'université » (1989a, 43). Les centres sociaux lorsqu'ils existent deviennent des partenaires privilégiés pour les universités qui désirent participer à la promotion de la justice. De façon similaire, les centres sociaux peuvent demeurer intellectuellement pauvres et ne pas avoir suffisamment d'outils adaptés à l'analyse des situations sociales que peuvent fournir les universités.

À cette époque, le P. Général appela les universitaires jésuites à prendre « l'initiative de collaborer avec les jésuites qui travaillent à plein temps dans la promotion directe de la justice » (Ibid.), c'est-à-dire avec ceux de l'apostolat social. De nombreuses années sont passées depuis que Kolvenbach a prononcé ces mots, et il est maintenant généralement admis qu'une collaboration étroite entre l'université et l'apostolat social est essentielle pour une promotion de la justice efficace au sein de la Compagnie et qu'elle est mutuellement enrichissante. Cette conviction est apparue dans les deux secteurs apostoliques (cf. CG 35, D. 3, n° 35).

Les universités se tournent de plus en plus vers les centres sociaux de la Compagnie pour obtenir de l'aide dans leurs recherches. Les centres offrent des plateformes spéciales pour étudier la réalité sociale, des plateformes qui sont dynamiques, complexes et intellectuellement stimulantes. Elles offrent également des points de vue qui sont le produit d'un engagement pratique et direct dans cette réalité. Certains centres sociaux produisent leurs propres études, de telle sorte qu'ils peuvent faire partie d'équipes interdisciplinaires et de ce fait enrichir le travail de l'université. De leur côté, les centres sociaux ont depuis

---

<sup>27</sup> Ceci est une des caractéristiques ignatiennes mises en exergue dans l'introduction : 1.3 *Quelques caractéristiques du style ignacien*.

longtemps reconnu que la collaboration avec le monde académique confère de la rigueur à leur analyse de la réalité, enrichit leur réflexion, renforce la solidité de leurs propositions et facilite leurs contacts avec les décideurs publics qui influencent la situation où ils travaillent.

Ceci dit, nous ne pouvons ignorer les difficultés réelles qui existent dans une telle relation. Les justifications et les intérêts des deux secteurs ne coïncident pas toujours, et ceci peut produire des malentendus et des frustrations inévitables.

Néanmoins, des progrès notoires ont été faits ces dernières années ; nous tirons, graduellement et certainement des enseignements de ces expériences. Dans le cas de la recherche, il serait utile d'élaborer un modèle théorique de collaboration qui permettrait à chaque secteur d'exprimer au maximum ses capacités, sans qu'aucun d'eux ne se sente utilisé ou subordonné à l'autre.

La Kino Border Initiative, située sur les deux côtés de la frontière américano-mexicaine près de Nogales, est une institution qui sert les migrants qui sont déportés. L'institution sert de plateforme à la fois pour les étudiants des universités américaines qui désirent servir la communauté et les chercheurs qui ont besoin de données sur ce qui se passe à la frontière. Ce qu'ils apprendront sera utilisé créativement et efficacement pour le plaidoyer. Plus récemment, un projet similaire a démarré à la frontière entre le Mexique et le Guatemala. Il est sponsorisé par les provinces mexicaines et méso-américaines.

Dans d'autres cas, l'Université catholique de Caracas et le Centre Gumilla ont collaboré. Dans la Province du sud du Brésil, ils ont donné la priorité aux trois mêmes directives de recherche pour faciliter la collaboration de l'Université USINOS avec les centres sociaux et autres œuvres de l'apostolat social.

Le système universitaire des jésuites au Mexique a signé un accord avec le secteur social en ce qui concerne la fourniture de services aux migrants et aux populations autochtones. Les universités offrent une formation au personnel des centres sociaux et développent des projets spécifiques de recherche.

L'Indian Social Institute, New Delhi a fonctionné en tant que centre pour de nombreuses universités et collèges qui étudient la sociologie des déplacements humains causés par le développement. Le Centre a travaillé avec les jésuites de la Loyola School au Kerala et avec d'autres collèges.

Certaines universités possèdent des programmes d'« apprentissage par le service » pour les étudiants en droit, auxquels l'université, les centres sociaux et les organisations professionnelles participent. Les « cliniques juridiques » de l'Université pontificale de Comillas (Espagne) et de plusieurs universités américaines sont des exemples de ce genre. Le Moyne College, États-Unis, possède un centre pour la recherche appliquée urbaine-régionale. Il travaille avec la communauté et les autorités locales à des projets de recherche qui promeuvent un développement juste dans les domaines de l'économie, de l'éducation et de l'environnement (National, 2012, n° 11). De telles collaborations avec des entités locales qui ne sont pas nécessairement liées aux jésuites sont fréquentes.

L'université devrait considérer la possibilité de conclure des accords formels avec les groupes et les organisations du secteur social. Ces accords devraient exprimer un engagement sûr de la part des autorités de l'université et ne dépendre donc pas exclusivement de la bonne volonté de certaines personnes qui font preuve d'enthousiasme et d'ouverture à l'égard de ces questions.

### 3.4 Collaboration universitaire au sein du réseau international

Des bénéfices encore plus importants peuvent être tirés de la présence internationale des universités jésuites dans le développement de la recherche, et dans certains cas, par le biais de leur collaboration avec des institutions du secteur social. Cet effort a commencé il y a plusieurs décennies de cela à différents niveaux. P. Nicolás en a parlé dans son discours aux universités du Mexique en 2010, lorsqu'il a incité « les universités jésuites à s'efforcer de créer des réseaux internationaux fonctionnels pour travailler sur des thèmes importants concernés par la foi, la justice et l'écologie. De tels réseaux transcenderaient les pays et les continents » (Nicolás, 2010). Son appel constitue toujours un défi.

Le document de l'Église *Ex Corde Ecclesiae* (n° 37) exprime la même préoccupation : « Des formes originales de dialogue et de collaboration doivent être encouragées entre les universités catholiques et les autres universités d'un pays, au nom du développement, de la compréhension interculturelle, et de la défense de la nature qui respecte une prise de conscience de la situation écologique internationale. »

Dans un monde de plus en plus international, les phénomènes étudiés par le monde académique ont des racines et des répercussions qui vont bien au-delà des frontières nationales. Cependant, ces frontières limitent la portée géographique des préoccupations prises en compte par les universités. Les possibilités qu'un organisme international tel que la Compagnie peut offrir dans le domaine de la recherche sont importantes, car elle possède plus de 200 centres d'éducation supérieure dans le monde. Cela permet d'avoir une approche plus complète des phénomènes étudiés, d'inclure différentes perspectives et traditions, et d'accéder à de nouveaux bailleurs de fonds qu'intéressent les points de vue internationaux sur les problèmes mondiaux.

La création de réseaux fournit également des ressources économiques et humaines qui aident les universités à devenir plus efficaces. L'effort de trouver des ressources peut parfois entrer en conflit avec certains des problèmes les plus immédiats de chaque université, tels que les classements, les financements et l'infrastructure.

Il existe des réseaux collaboratifs régionaux – tels que l'AJCU (États-Unis), l'AUSJAL (Amérique latine), le JHESA (Asie du Sud) et l'UNFES (Espagne) – qui ont été actifs pendant des décennies et qui offrent à l'heure actuelle un soutien pour une collaboration internationale. Ces réseaux sont également devenus importants pour la collaboration avec les universités non jésuites.

Pendant 20 ans, le réseau AUSJAL d'universités jésuites en Amérique latine a bien réussi à structurer ses réseaux. Ces dernières années, il a mis au point des *réseaux homologues*, qui réunissent les universitaires de domaines similaires provenant de différentes universités. Ces réseaux permettent d'échanger des informations et les meilleures pratiques. L'un d'entre eux, le Réseau de Responsabilité Sociale des Universités (RSU) se distingue en tant qu'instrument d'intégration des politiques universitaires selon les impacts des écoles à différents niveaux : éducationnel, cognitif, social, organisationnel et écologique. Un « Observatoire de la pauvreté » a également été établi pour effectuer des études comparatives de la réalité de la pauvreté et de son évolution en Amérique latine. Loyola University de Chicago, en coordination avec le Secrétariat des études supérieures, a créé un réseau de quarante chercheurs appartenant aux établissements jésuites dans le monde. Ils visent à produire un texte sur les préoccupations écologiques qui pourra être utilisé dans toutes les universités et les écoles secondaires. Les chercheurs proviennent

d'horizons à la fois universitaires et sociaux. L'université parraine également un projet de recherche triennal sur le sujet : « [Démocratie, culture et catholicisme](#) » auquel participent six universités jésuites dans le monde.

Les réseaux qui font partie du Réseau mondial de plaidoyer ignacien (GIAN) étudient quatre thèmes d'un point de vue international : les migrations, l'écologie, le droit à l'éducation, la gouvernance et les ressources minérales, la paix et les droits de l'homme. Ces réseaux considèrent leurs problèmes respectifs au niveau mondial. Bien que la plupart des personnes appartenant au réseau proviennent de l'apostolat social, tous les réseaux comprennent également des personnes rattachées aux institutions universitaires.

Le forum des chercheurs jésuites collabore avec des scientifiques dans différents collèges selon leurs spécialisations.

Les collèges jésuites en Inde signent des Protocoles d'accord avec des universités aux États-Unis, au Canada et en Europe, et offrent des programmes d'échange de personnel enseignant et d'élèves afin d'élargir l'esprit de la communauté académique.

Vingt et une institutions en grande partie jésuites, aux États-Unis, en Amérique latine, en Afrique, en Europe et en Inde ont collaboré à la publication du livre « 30 ans de VIH-SIDA »<sup>28</sup>, qui évalue les trois décennies de lutte contre le problème du SIDA ; il présente également des points de vue sur la prévention.

Les universités jésuites sont disséminées dans le monde, mais ne semblent pas encore profiter pleinement du réseau mondial dont elles disposent. Lors de la conférence sur l'éducation supérieure jésuite qui a eu lieu au Mexique en 2010, le Supérieur P. Général Adolfo Nicolás a cependant voulu savoir si les institutions jésuites de niveau supérieur tiraient suffisamment profit du réseau international dont elles font partie pour servir le bien universel sur lequel a insisté Ignace. Selon Nicolás, « nous n'avons pas encore utilisé pleinement ce « potentiel extraordinaire » pour le service « universel » (Nicolás, 2010). Il y a encore beaucoup à faire pour réaliser le potentiel de collaboration mondiale au sein de l'enseignement supérieur jésuite.

### 3.5 Propositions et plaidoyer politique

Étant donné qu'une institution qui désire travailler pour la promotion de la justice doit s'impliquer dans la société humaine et le monde qui l'entoure, la recherche ne peut se limiter uniquement à l'analyse ; elle doit aussi proposer des recommandations et des solutions.

L'analyse en elle-même conduit normalement à la critique, qui est une étape nécessaire pour prendre conscience des limites de la situation et du besoin de les surmonter. Cependant, il est également nécessaire d'envisager des scénarios futurs en vue desquels il est désirable et possible de travailler. Nous devons aller au-delà de la simple dénonciation et annoncer à travers des recommandations et des propositions intelligentes que des futurs viables sont possibles.

Comme l'a souligné P. Nicolás (2013), « une université catholique jésuite ne peut se contenter d'offrir simplement des critiques ou des diagnostics des grands problèmes de l'humanité. Elle a plutôt la mission de réunir et de faire dialoguer différentes visions afin de trouver des alternatives pour une société réellement humaine et durable ». Il a déclaré que la recherche « a toujours eu l'objectif de faire une différence dans la vie des personnes au lieu d'être

---

<sup>28</sup> Torre de la, Javier (ed.), 2013, *30 años de VIH-SIDA, balance y perspectivas de prevención*, Comillas, Madrid.

simplement une conversation abstruse entre les membres d'un groupe fermé et élitiste » (Nicolás, 2010). « L'imagination et la créativité sont donc essentielles » pour cet objectif (Ibid.).<sup>29</sup>

La Congrégation Générale 35 (D.3, n° 35) a spécifiquement exhorté les universités et les centres de recherche à encourager les études et les politiques orientées vers l'analyse des causes de la pauvreté et vers l'amélioration de l'environnement naturel.

Les recommandations et les propositions peuvent adopter plusieurs formes. Elles peuvent avoir un rapport avec la sphère socioculturelle en offrant aux personnes des vies décentes ; elles peuvent avoir trait à l'économie et œuvrer en suggérant des réformes qui contribueront au développement intégré de la société ; elles peuvent avoir un rapport avec les institutions en formulant des procédures permettant aux organisations d'encourager la participation et la responsabilité sociale ; elles peuvent être liées à la sphère prépolitique en mettant l'accent sur les attitudes humaines rendant la vie démocratique possible ; et elles peuvent être liées à la sphère politique en proposant des politiques qui peuvent protéger les membres les plus faibles de la société et promouvoir un développement social véritable.

Ces propositions qui font partie du plaidoyer politique occupent une place importante, car elles impliquent la défense de ceux qui sont les plus faibles au niveau où les décisions sont prises. Le risque du plaidoyer politique est que les universités concentreront leurs efforts sur leurs propres causes institutionnelles.

De nombreuses universités de la société ont créé des instituts qui contribuent spécifiquement à la promotion de la justice à travers la recherche, les publications et l'enseignement. Ces instituts examinent de nombreux domaines sociaux, y compris la migration, les préoccupations rurales, la pauvreté, la diversité culturelle, la gouvernance, les droits de l'homme, l'éducation, le développement, les droits des minorités, les réfugiés, la bioéthique, la durabilité, les responsabilités sociales des entreprises... Il est impossible de les citer toutes. Elles constituent des ressources précieuses au sein des sociétés où elles se trouvent, et la rigueur et la cohérence de leurs études et opinions sont appréciées. Certains instituts se spécialisent dans la *politique publique*. Ce domaine présente un intérêt particulier, car la situation juridique locale a un fort impact sur la vie des personnes et des communautés. Ce domaine qui est concerné par la protection des droits des populations, peut tirer profit de propositions rigoureuses et scientifiquement fondées et peut exercer une grande influence sur les politiques concrètes d'une région ou d'un pays. L'École d'administration publique à l'Ateneo de Manille, Philippines, est particulièrement intéressante à cet égard ; elle travaille sur la politique publique et la gestion et participe aux processus de développement promus par le gouvernement.

---

<sup>29</sup> Lorsqu'il s'agit de présenter des propositions pour le futur, une université qui fonctionne du point de vue des valeurs des évangiles est inévitablement appelée à la contemplation. L'Évangile propose de saper profondément les valeurs établies en finissant toujours sur des positions contre-culturelles. Il faut longtemps réfléchir, interioriser et goûter ces valeurs qui peuvent renouveler les structures de la coexistence humaine.

### 3.6 Politique universitaire en ce qui concerne la recherche

La recherche universitaire est mue par les propres politiques de l'université, les financements que les équipes de recherche peuvent obtenir et par les intérêts du personnel académique qui préserve toujours sa liberté académique.

Lorsque l'université en tant qu'institution désire encourager et donner la priorité aux recherches importantes dans des domaines qui ont un rapport avec la promotion de la justice, elle mettra en place des politiques qui le permettent. Cela lui permettra de promouvoir certains types de recherche d'une manière stratégique et cohérente. Ces politiques devraient être combinés à des mesures d'incitation concrètes. Les universités peuvent également nouer des partenariats avec des groupes d'action sociale qui partagent des intérêts communs.

Les politiques universitaires peuvent mettre en place des mécanismes qui soutiennent certains éléments précédemment mentionnés dans cette section : recherche interdisciplinaire, orientation qui adopte le point de vue des pauvres et qui est en leur faveur, contact direct avec la réalité sociale, élaboration de propositions, plaidoyer politique et participation aux réseaux. Sans ces mécanismes, les équipes de recherche auront beaucoup plus de mal à mettre au point les caractéristiques désirées. À cet égard, l'autorité institutionnelle de l'université joue un rôle clé.

De nombreuses universités consacrent une partie de leurs ressources à souscrire, partiellement ou entièrement à certains types de recherche auxquels ils désirent donner la priorité dans le domaine de la justice sociale. Dans certains cas, de telles initiatives sont également soutenues financièrement par les communautés ou les Provinces jésuites. Certaines universités américaines attribuent des subventions ou d'autres types de soutiens aux chercheurs et enseignants qui ont effectué des travaux importants dans le domaine de la justice sociale.

La politique de recherche de l'Université catholique de Cordoba, Argentine, a défini cinq domaines problématiques où ils concentreront les financements pour la recherche : la marginalisation, la discrimination et les droits de l'homme, la santé publique, l'environnement et le développement durable, ainsi que les pratiques institutionnelles et la politique publique. Cette recherche a produit des initiatives de plaidoyer politique dans les domaines de la justice environnementale et de l'accès aux terres.

### 3.7 Questions suggérées pour la réflexion et la discussion

Une recherche qui promeut et construit un monde plus juste :

1. Possédons-nous des programmes (ou centres, ou instituts) qui ont pour objectif spécifique d'effectuer des recherches pour et avec les pauvres ?
2. Y a-t-il suffisamment de ressources et de récompenses pour la recherche qui vise spécifiquement à améliorer le sort des pauvres et à atténuer l'injustice de leurs conditions sociales et économiques ?
3. Collaborons-nous avec les institutions de l'Apostolat social dans notre Province et région ? Existe-t-il d'autres institutions avec lesquelles nous pourrions collaborer pour faire avancer notre mission liée à la justice sociale ?

4. Avons-nous fait suffisamment de progrès en termes de collaborations interdisciplinaires établies au sein de l'ensemble de l'institution pour affronter de façon plus systématique et holistique les problèmes des pauvres et les défis auxquels ils font face en raison de l'injustice des structures sociales ?
5. Sommes-nous satisfaits à l'idée de promouvoir une recherche qui puisse conduire au plaidoyer en faveur de la justice sociale, malgré les tensions et les résistances que cela pourrait impliquer pour l'université ?

## 4 Projection sociale<sup>30</sup>: l'université en tant qu'institution transformatrice

*« Chaque académie jésuite d'études supérieures est appelée à vivre dans une réalité sociale... et à vivre pour cette réalité sociale, afin d'y répandre l'intelligence universitaire et d'utiliser l'influence de l'université pour la transformer. »*

*P. Kolvenbach (2000b)*

Les universités servent de points de référence pour les villes et les sociétés où elles sont basées : elles génèrent des pensées, elles offrent un espace ouvert aux débats sur les modèles de société, et leurs diplômés exercent une influence sur la texture sociale, politique et économique de leur région ou de leur pays. En tant que génératrices de culture, les universités ont traditionnellement été considérées comme des instruments pour la modernisation de la société. Certaines universités jésuites ont exercé une influence importante sur le processus de développement de nations où elles se trouvaient. Les universités remplissent un rôle public important en répondant à la fois aux besoins de formation de leurs étudiants et aux besoins de développement de leurs sociétés.

Une université peut parfois être tentée d'abandonner son rôle public et fonctionner uniquement comme un distributeur de diplômes académiques. Elle peut devenir une institution technocratique dont le but unique est de fournir des emplois qualifiés aux entreprises commerciales, ou bien elle peut s'efforcer de construire son prestige uniquement pour soutenir économiquement son établissement.

Il est donc nécessaire de discerner attentivement dans chaque mouvement historique quel devrait être le rôle transformateur exercé par l'université dans la réalité sociale concrète où elle se trouve. Ce n'est qu'en agissant ainsi que l'université atteindra la projection sociale nécessaire à travers laquelle elle « deviendra une force culturelle recommandant et promouvant la vérité, la vertu, le développement et la paix dans cette société » (Nicolás, 2010).

L'Université catholique de Cordoba (Argentine) a fait de l'engagement social l'objectif principal de ses activités, en s'efforçant expressément de participer socialement à la lutte pour la justice.

Le principal domaine où les universités peuvent exercer une influence transformatrice est la culture. D'après la Compagnie, comme cela a déjà été dit, les structures socioculturelles constituent une base pour les structures politiques et économiques (CG 34, D. 3, n° 10). La Promotion de la justice implique donc la transformation de la culture. Les professeurs d'université doivent élaborer de nouvelles synthèses culturelles qui améliorent les conditions de la société. Ils doivent générer une nouvelle prise de conscience culturelle, caractérisée par un humanisme universel et une éthique qui inculque des responsabilités. L'humanisme et l'éthique devraient occuper une place de choix dans nos universités, bien que certaines sociétés relèguent tacitement les projets humanistes et éthiques à la sphère privée. Comme

---

<sup>30</sup> L'expression « proyección social » qui provient du P. Ellacuría qui était le recteur de l'Université Centroamericana José Simeón Cañas du Salvador, est utilisée couramment dans les universités jésuites.

nous le ferons ressortir plus tard, l'université devra s'efforcer de créer en son sein une communauté qui vive en accord avec ces valeurs.<sup>31</sup>

#### 4.1 Un projet inclusif qui profite aux pauvres

La promotion de la justice comprend une attention préférentielle aux pauvres qui défend leurs droits. Pour cela les pauvres doivent participer aux flux de biens matériels, culturels et spirituels qui actuellement profitent principalement aux minorités privilégiées. L'éducation universitaire peut contribuer significativement à la défense des pauvres, mais cela peut également être un instrument supplémentaire contribuant à la croissance des inégalités, car on court le risque que « les connaissances soient concentrées, que les pauvres soient exclus et que les différences s'accroissent » (Kolvenbach, 2000a).

Comme P. Nicolás l'a montré, « le ministère éduqué de nos universités doit affronter le grand défi que présente la mondialisation qui a créé des 'sociétés de savoir', où la croissance des personnes, des cultures et des sociétés est extrêmement dépendante de l'accès aux connaissances. La mondialisation a créé de nouvelles inégalités entre ceux qui jouissent du pouvoir qui leur a été donné par le savoir, et ceux qui sont exclus de ses avantages, car ils n'ont pas accès à ces connaissances » (Nicolás, 2010).

Les universités jésuites devraient réfléchir aux moyens dont elles disposent pour promouvoir l'égalité sociale et intégrer les pauvres dans la société. Il existe quatre domaines auxquelles elles devraient porter leur attention : rendre l'éducation universitaire plus accessible aux pauvres, motiver leurs diplômés à travailler pour les pauvres, aider les institutions qui bénéficient de leurs services à faire de même et promouvoir la création d'entreprises sociales.

En ce qui concerne l'accès à l'éducation universitaire, nous devons être conscients du fait que ce sont principalement les gouvernements qui ont la responsabilité de garantir l'égalité d'opportunité et d'accès à l'enseignement supérieur. Les politiques nationales de la plupart des pays exigent que les étudiants couvrent eux-mêmes la majeure partie des coûts. De telles politiques, si elles ne sont pas accompagnées de programmes généreux de bourses et de prêts subventionnés, bloquent l'accès aux personnes qui ont le moins de ressources. Il est donc important d'exiger des politiques gouvernementales qui rendent les études supérieures accessibles à tous ceux qui sont qualifiés.

Les établissements qui demandent à leurs étudiants de payer leurs propres frais, comme c'est le cas des universités jésuites, ont beaucoup de mal à faire en sorte que leur portée soit inclusive. Notre éducation risque donc de ne bénéficier qu'à ceux qui sont relativement privilégiés. Cependant, nos « établissements jésuites ne peuvent se contenter de ne servir qu'un segment limité de la société » (Kolvenbach, 2000a), un segment de la société qui, si nos établissements n'existaient pas, aurait toujours les moyens de recevoir dans d'autres établissements une éducation universitaire de qualité similaire. Une telle situation est préoccupante et devrait nous faire réfléchir à la valeur ajoutée des établissements de la Compagnie qui justifie leur existence.

Il est nécessaire de permettre aux étudiants sans ressources financières suffisantes d'accéder à l'éducation à travers des programmes de bourses généreusement dotés. « Permettre l'accès à ceux qui sont économiquement fragiles... est l'épreuve décisive qui nous permet d'évaluer l'engagement de l'éducation jésuite secondaire et supérieure aux Évangiles » (Kolvenbach, 1989b, 61). Mais les difficultés ne sont pas simplement économiques. Il existe des familles

---

<sup>31</sup> Cet aspect est traité en section 5.3 *Construire une communauté apostolique*.

pauvres qui pourraient demander des bourses, mais qui ne le font pas, car elles pensent que leurs enfants ne seraient plus dans leur élément. Aider de telles personnes à se sentir acceptées par les universités n'est pas simplement une question financière.

L'idéal serait que l'éducation que nous offrons aide les pauvres à acquérir les moyens académiques, juridiques, sociaux et spirituels leur permettant de lancer des projets qui autonomiseront leurs communautés.

Il existe de nombreuses universités jésuites qui ont des programmes de bourses pour aider les étudiants qui ne peuvent financer leurs études. Certaines d'entre elles complètent ces bourses avec d'autres types d'aides pour les étudiants qui sont en harmonie avec la mission même de l'université, une mission qui ne recherche pas uniquement « l'excellence académique », mais aussi « l'excellence humaine » et qui accorde une grande valeur aux antécédents des étudiants dans le domaine de l'engagement social.

L'Université de Mexico, Universidad Iberoamericana offre des bourses presque complètes pour les étudiants pauvres qui désirent obtenir des diplômes universitaires dans des matières techniques.

Au Loyola College of Engineering, Chennai, Inde, les étudiants Dalit reçoivent des bourses pour étudier gratuitement.

Les équipements des universités devraient permettre aux personnes handicapées physiquement d'y accéder et d'accueillir des étudiants qui souffrent d'un handicap intellectuel. Cela promeut une culture d'inclusion et crée une prise de conscience communautaire.

Certaines communautés humaines, telles que les populations autochtones possèdent des caractéristiques uniques qui pourraient nécessiter une attention spéciale. Lorsque cela est possible, les universités devraient créer des initiatives les ciblant spécifiquement.

Le système universitaire jésuite au Mexique a œuvré pour qu'une université autochtone de l'état d'Oaxaca puisse offrir plusieurs programmes correspondant aux besoins régionaux. Ceci est un excellent exemple illustrant comment apporter une éducation de qualité supérieure à ceux qui sont les plus marginalisés.

L'Assistance de l'Asie méridionale a établi un collège universitaire à Williamnagar (état de Meghalaya, Inde) pour répondre aux besoins des communautés tribales. Dans l'état de Karnataka, le Loyola College Manvi, devrait offrir une éducation à la première génération d'apprenants provenant des communautés d'intouchables en Inde.

Les universités peuvent également former leurs étudiants avec des ressources limitées en utilisant les nouveaux outils de l'Internet. Cette initiative, recommandée par P. Nicolás (2013) a déjà réussi dans certains endroits et est en cours d'étude dans d'autres.

Les universités jésuites des États-Unis ont contribué généreusement à la création des *Jesuit Commons*, qui offrent aux réfugiés une éducation universitaire à travers l'agence du Service jésuite aux réfugiés. Les collèges jésuites en Inde collaborent également. Les

professeurs des universités font des cours à travers l'Internet. Les médias électroniques contemporains offrent des occasions uniques pour étendre l'accès à l'éducation ; ils permettent aux universités jésuites dans le monde de remplir leur mission d'atteindre les populations qui en ont le plus besoin.

Nos universités peuvent également soutenir la justice sociale en garantissant que *leurs diplômés s'engagent à travailler pour la dignité et la promotion des pauvres*. Le degré d'inclusion sociale pratiqué par une université dépendra en partie des décisions que prendront ses diplômés dans leurs vies privées et professionnelles. Il est donc important de les exposer à l'humanisme chrétien qui aspire à fournir une vie décente à tous à travers une éducation « dont l'optique sur la justice se base sur les besoins et les espoirs des pauvres » (Kolvenbach, 1990, 80).

Il est important de mettre au point des structures et d'organiser des équipes dans les universités qui accompagneront les diplômés durant leurs vies professionnelles de telle sorte qu'ils recevront le soutien nécessaire lorsqu'ils prendront des décisions cruciales en matière de justice sociale.

L'Association d'anciens élèves ESADE (Barcelone, Espagne) fournit un service qui permet aux anciens élèves de former des équipes de bénévoles qui fournissent des conseils aux ONG en matière d'organisation et de gestion.

Les universités peuvent encore promouvoir la justice en offrant des services à d'autres communautés et institutions par le biais de consultations, de participations à des consortiums, et d'élaboration de politiques publiques. Ces services peuvent fournir des occasions spéciales pour démontrer à quel point il est important de faire de l'inclusion une priorité.

Les collèges jésuites en Inde ont annoncé leur adhésion à la Responsabilité sociale des entreprises (RSE) en pratiquant des politiques en faveur de la lutte contre la faim et la pauvreté extrêmes, en faveur de la promotion de l'éducation en secteur rural ; en faveur de la promotion de la parité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes ; en faveur de la réduction de la mortalité infantile et de l'amélioration de la santé maternelle ; pour garantir la durabilité de l'environnement ; pour l'élargissement de l'option préférentielle aux castes répertoriées et aux communautés tribales répertoriées.

Une quatrième manière de promouvoir la justice consiste à encourager l'entrepreneuriat social. « L'entrepreneuriat social est un mouvement étendu et varié en faveur d'un changement social pratique qui déploie des compétences commerciales et des techniques innovantes pour répondre aux besoins de ceux qui vivent dans la pauvreté. Les entrepreneurs sociaux sont des personnes ou des organisations qui utilisent des innovations économiques et technologiques pour atteindre des objectifs sociaux. Ils utilisent les compétences du monde de l'entreprise pour créer des organisations qui, au lieu de rechercher le profit, poursuivent une société plus juste et plus humaine ». <sup>32</sup>

---

<sup>32</sup> Tiré de la présentation à l'Université de Santa Clara, à <http://goo.gl/Ykoxtp>, consulté en mai 2014.

L'Université de Santa Clara, Californie, États-Unis, offre la Bourse Global Social Benefit en fournissant aux étudiants du premier cycle un programme complet d'études et d'actions encadrées et sur le terrain. Cette bourse combine une expérience internationale sur le terrain de 6 -7 semaines pendant l'été, totalement subventionnée dans le monde en développement, à deux trimestres de recherche académique rigoureuse.

Le Xavier Institute of Management & Research à Mumbai (Inde) a mis au point « un laboratoire d'incubation d'idées », pour tenter d'offrir des solutions commerciales aux défis sociétaux, en autonomisant financièrement des individus et des institutions qui se consacrent au travail social. Le laboratoire fournit du travail aux étudiants présélectionnés qui auront participé pendant 6 mois au cours. Le laboratoire pratique le commerce sans avidité et avec excellence pour résoudre les problèmes les plus chroniques de l'Inde, de la manière la plus efficace possible.

## 4.2 Un forum public

Toutes les sociétés ont besoin de forums publics où elles peuvent réfléchir à elles-mêmes. Elles ont besoin d'endroits où elles peuvent échanger des idées, participer à des débats sincères et ouverts, proposer de nouveaux modèles de société. De tels espaces jettent des ponts de dialogue entre les positions qui sont supposées être opposées, mais rationnellement défendables. L'université est l'un de ces forums publics privilégiés.

Les universités peuvent devenir des plates-formes pour exposer et explorer en profondeur les différentes manières d'organiser la société. Elles devraient donc être ouvertes aux différents modes de pensée et leur permettre de s'exprimer librement. La Compagnie de Jésus a toujours été caractérisée par un esprit d'ouverture qui aspire à reconnaître les signes de l'Esprit qui sont présents dans les innombrables initiatives humaines.

L'université peut également fournir un forum pour les débats. Il ne suffit pas de faire des propositions ; il est nécessaire de discuter profondément les suppositions, les valeurs, les conséquences éthiques, etc. De telles discussions contribuent à la construction de la démocratie et encouragent le dialogue civique et public qui est souvent entravé par les slogans partisans de sociétés qui se prétendent démocratiques.

La Province des Philippines, avec ses universités, soutient un processus de paix entre les communautés musulmanes, les populations autochtones et le développement à Mindanao. Elles organisent des forums publics sous forme de conversations interdisciplinaires où des questions telles que le processus de paix, l'environnement, la planification urbaine, et d'autres sujets similaires sont débattus, enregistrés et partagés sur les médias sociaux.

Les universités peuvent fournir un espace où les personnes peuvent trouver un sens à leur vie et un sentiment de dignité et de solidarité ; elles peuvent aussi créer un forum pour les voix de ceux dont les pensées et les perceptions sont habituellement ignorées dans nos communautés.

Il faudrait également créer un espace pour les propositions sur la vie et la justice qui apparaissent durant les réflexions qui ont lieu dans l'université même, créant ainsi un

dialogue avec la culture actuelle et fournissant à la société locale l'occasion d'une éducation continue.

Certaines universités ont des stations de radio qui permettent aux personnes de s'exprimer elles-mêmes au sujet des préoccupations sociales et des façons dont l'université peut se rapporter à elles. La station de radio de l'UCA du Salvador produit trois émissions quotidiennes et des commentaires fréquents sur la réalité sociale. Elle est ouverte à une participation étendue de son audience et est dans le pays la deuxième station de radio la plus écoutée proposant des nouvelles.

Les professeurs universitaires et les chercheurs sont souvent interviewés par les médias, ce qui leur permet d'introduire un point de vue qui met l'accent sur une citoyenneté inclusive.

L'Institute Humanitas d'UNISINOS au Brésil présente des réflexions quotidiennes et a des programmes hebdomadaires qui comprennent des entretiens et des débats sur les questions sociales actuelles.

Community Radio Sarang est gérée par le St Aloysius College, Mangalore, Inde. Environ 95 % du contenu est produit par et avec la communauté locale, composée d'agriculteurs, de vendeurs, de malades, d'étudiants, d'experts médicaux et juridiques. C'est un creuset de cultures, de religions et de langues. La radio divulgue des messages de paix et d'harmonie à la population dans une société déchirée par les conflits. Les sujets couvrent la santé et l'hygiène, l'assainissement, l'agriculture, l'éducation, les problèmes des pêcheurs, la sécurité des routes, la conservation de l'eau, et les droits des femmes et des enfants. Les programmes sont diffusés dans les deux langues locales et dans deux dialectes.

### 4.3 Positions publiques

IL arrive que l'université doive s'exprimer publiquement sur des questions d'intérêt commun. « L'université devrait avoir le courage d'exprimer des vérités peu commodes... afin de sauvegarder le véritable bien social » (Kolvenbach. 1991, 97). Cela peut être un moyen efficace qui permettra à l'université de faire connaître son identité

Dans le domaine public, les universités de la Compagnie peuvent donner une voix aux enseignements de l'Église de manière crédible et convaincante. Elles peuvent défendre les valeurs chrétiennes lorsqu'elles communiquent avec d'autres agents sociaux, tant publics que privés. L'Église devient ainsi efficacement présente dans le monde académique et traverse des frontières qui sont habituellement hors de sa portée.

Parfois, ces positions publiques seront prises par un professeur ou un institut au sein de l'université, mais elles peuvent aussi impliquer le président, le conseil de direction, ou l'université en tant qu'institution. Des protocoles sont nécessaires pour déterminer quelle est la meilleure manière d'adopter de telles positions.

L'Ateneo de Manila, Philippines, a élaboré un protocole sur les positions publiques de l'université, dans lequel il tentait de garantir que la liberté académique nécessaire à

l'adoption de positions parmi les enseignants individuels et les sous-unités de l'université ne soit pas mise à mal.

Étant donné que les positions publiques mettront à l'épreuve l'identité de l'institution et les valeurs qui guident ses prises de décision, elles devaient être précédées de débats internes vigoureux qui permettent un discernement sérieux.

En adoptant une position publique, l'université révèle clairement la nature des relations qu'elle a établies avec les pouvoirs politiques, économiques et sociaux de la société, en exprimant soit son accord ou son désaccord à leur égard. Parfois, ces mêmes pouvoirs ont des représentants au sein des organes directeurs de l'université et exercent donc des pressions au nom de certaines positions. « Il arrivera que les commanditaires et administrateurs ne soient pas toujours indifférents, ou qu'ils ne s'identifient ni aux déclarations de la mission, ni à l'orientation de l'université... L'établissement sera alors contraint à modérer le ton de sa voix, ou d'éviter de parler de certaines questions. » (Kolvenbach, 2001a, 37). Dans ces cas, les véritables motivations de l'université sont mises à l'épreuve, et elle devra décider à quelles valeurs donner la priorité.

Après une étude sérieuse sur l'impact écologique, social et économique des activités minières aux Philippines, l'Ateneo de Manila a réclamé un moratoire sur les activités d'extraction dans ce pays. La recommandation a suscité de nombreuses critiques dans et hors de l'université.

Après de longs débats, les universités d'Espagne ont élaboré et publié conjointement un document intitulé, « Régénérer la démocratie dans la vie publique de l'Espagne », une déclaration qui a causé par la suite de vives polémiques publiques.

Au St Xavier's Institute of Engineering, Mumbai, Inde, les étudiants ont exercé des pressions sur le gouvernement de l'union indienne afin qu'il prenne connaissance des dangers associés aux niveaux élevés de radioactivité que risquaient d'émettre les tours de téléphonie mobile. Après avoir reçu les plaintes de la communauté locale au sujet des maux de tête, des étourdissements et des nausées, les étudiants ont lancé leur campagne, « La zone de radiations – rouge, jaune et vert ». La première étape consistait à réduire la limite permise du rayonnement électromagnétique des tours de téléphonie mobile.

#### 4.4 Créer des universités vertes

Les problèmes écologiques préoccupent de plus en plus notre époque, en raison du besoin urgent de protéger l'environnement, mais également en raison de la détérioration progressive de la planète qui affecte principalement les communautés pauvres et qui aura des effets dévastateurs sur les générations futures. Ceci est sans aucun doute une question de justice.

Créer des universités vertes est une des méthodes qui permettent aux universités de s'engager activement en faveur du futur de notre planète et de montrer leur intérêt pour l'environnement et pour les victimes des destructions écologiques. Nous devons trouver des moyens de réduire la consommation, de recycler les déchets et de mettre au point des énergies renouvelables. Il faut également considérer comment l'architecture peut contribuer à réduire les besoins énergétiques et économiser les coûts de l'eau. Investir dans de telles initiatives peut

être coûteux au départ, mais sur le long terme l'investissement initial sera amorti. En tout cas, le critère ne doit pas être uniquement économique.

De nombreuses universités mettent en œuvre des initiatives remarquables dans ce domaine, comme le recyclage des déchets et des équipements électroniques ; l'utilisation d'une énergie propre pour réduire les émissions de gaz de serre ; la réduction de la consommation de papier, d'eau et d'énergie ; le fait de confier aux étudiants la responsabilité de prendre soin des zones vertes de l'université et d'y planter des espèces indigènes, etc.

Certaines universités appliquent concrètement les accords internationaux concernant l'environnement, comme dans le cas d'UNISINOS au Brésil, qui suit les standards environnementaux ISO 14.000.

L'Universidad Loyola de Séville, Espagne, a été construite dans le but de maximiser l'efficacité énergétique. Cela comprend la production et l'utilisation économique de l'énergie, des caractéristiques architecturales et techniques qui facilitent une régulation du climat efficace, et une utilisation de l'eau ingénieuse. L'université a été utilisée comme standard international. Des efforts similaires ont été faits pour les nouveaux bâtiments de Loyola University de Chicago (États-Unis), ainsi que pour d'autres universités.

En Inde, les collèges jésuites ont réussi à appliquer la politique des universités vertes – interdiction de fumer, élimination du plastique, etc. St Xavier's Kolkota encourage la création de quartiers verts en plantant des arbres, et en nettoyant les rues. Le département des Travaux sociaux du Collège s'est uni à la municipalité locale et à la police pour coordonner ces activités.

#### **4.5 Les ressources économiques des universités**

Les universités sont généralement les institutions de la Compagnie qui exigent les ressources économiques les plus importantes. De nos jours, la compétitivité du milieu où elles se trouvent signifie que leur vitalité dépend en grande partie de leur sécurité financière.

La dépendance d'une université aux sources économiques externes risque de limiter sa liberté : « les coûts croissants de l'éducation et la tendance à la privatisation s'accompagnent d'une dépendance accrue aux subventions financières, qui à leur tour peuvent se transformer en véritable hypothèque sociale... L'autonomie même de l'université et la liberté de recherche et d'instruction sont en jeu » (Kolvenbach, 2001a, 37). Nous devons considérer trois aspects importants qui concernent les ressources économiques : obtenir des financements, les investir et les dépenser.

Comme il est nécessaire d'obtenir des financements, l'université devrait adhérer à des critères définis qui garantiront son autonomie. Son identité ne doit pas être compromise par l'image de son donateur. Cela peut arriver lorsqu'elle accepte des fonds de la part d'institutions dont les activités ne sont pas totalement éthiques ou qui sont perçues comme étant contraires à la justice ou à d'autres valeurs promues par l'université. Dans de tels cas, la crédibilité de l'université peut être gravement entamée.

Les fonds de l'université devraient être investis dans le but d'obtenir une rentabilité maximale, mais cela doit être fait en respectant des normes éthiques saines.

Les fonds devront être utilisés de manière à permettre à l'université de fournir des services de qualité sans dépenses extravagantes. Conformément à ses idéaux, l'université devra montrer qu'elle utilise de façon équilibrée ses ressources afin que son option pour la justice et la durabilité soit crédible.

#### **4.6 Questions suggérées pour la réflexion et discussion**

L'université jésuite en tant que « projet social » :

1. En tant qu'institution, avons-nous discerné comment nous contribuons à la construction d'une société plus juste et plus humaine, c'est-à-dire à la transformation de notre culture de telle sorte qu'elle deviendra plus sensible au sort de ceux qui sont les victimes de forces politiques, économiques et sociales injustes ?
2. Quel a été notre degré d'efficacité lorsqu'il s'est agi de rendre notre institution plus accessible aux pauvres ? De motiver nos élèves diplômés à travailler pour les pauvres ? D'aider d'autres institutions qui aident les pauvres ? Et de promouvoir un entrepreneuriat social ?
3. Quel a été notre degré d'efficacité dans le domaine de la promotion de discussions publiques, de réflexions sur les causes de l'injustice et de la promotion de solutions ? Avons-nous régulièrement des orateurs et des forums qui discutent de ces questions ?
4. Prenons-nous/devons-nous prendre position publiquement lorsque nous voyons l'injustice ou lorsque des problèmes exigent un plaidoyer en faveur des pauvres et des démunis qui ne peuvent parler pour eux-mêmes ? Quel processus de délibération et de consultation est nécessaire si nous désirons agir ainsi ?
5. Notre université est-elle verte ? Promouvons-nous une utilisation responsable des ressources telles que l'énergie et l'alimentation en donnant à nos étudiants des exemples de durabilité ? Nos plans pour les améliorations de nos infrastructures et nos nouveaux équipements démontrent-ils une attention et un effort sincères de sensibilisation à l'environnement ?

## 5 Une communauté universitaire qui promeut la justice

« Il faut un village pour élever un enfant »

*Proverbe africain*

Après avoir passé en revue les domaines où les universités peuvent concrétiser leur engagement à l'égard de la justice, nous allons maintenant aborder la question des personnes qui doivent remplir cet engagement, en gardant à l'esprit que c'est une responsabilité qui incombe à toute la communauté universitaire et à toutes ses différentes composantes.

Une institution est une unité qui va au-delà de la somme de ses membres. Comme *Ex Corde Ecclesiae* le déclare clairement, l'université est avant tout une communauté : « Chaque université catholique, en tant qu'université, est une communauté académique qui, de façon critique et rigoureuse, contribue à protéger et à faire progresser la dignité humaine et l'héritage culturel à travers la recherche, l'enseignement et les divers services offerts aux communautés locales, nationales et internationales » (n° 12).

Dans le présent document, la communauté universitaire en tant que telle a la principale responsabilité de remplir la mission de l'université qui consiste à promouvoir la justice. Elle devra donc faire en sorte que les activités de l'université – enseignement, recherche et service social – soient orientées vers la justice, et cela ne sera possible que s'il existe une masse critique de personnel qui est suffisamment imbue de la mission de l'université.

Par voie de conséquence, ce ne sont pas uniquement les membres des conseils d'administration qui doivent s'efforcer de remplir la mission de l'université. Tout le personnel et l'ensemble des étudiants doivent se sentir engagés vis-à-vis de la mission de l'université, car ce sont eux qui prennent les innombrables petites décisions quotidiennes qui déterminent le style de l'établissement.

L'université remplira sa mission consistant à promouvoir la justice en créant une communauté véritable où les valeurs défendues correspondent au travail effectué. La CG 34 aborde cette question lorsqu'elle déclare que « la pleine libération de l'homme, pour les pauvres et pour nous tous, réside dans le développement de communautés de solidarité au niveau local... où nous pouvons travailler tous ensemble en vue d'un développement humain total » (D. 3, n° 10). La Congrégation espère que de telles communautés seront créées dans « chacun de nos apostolats » (D.3, n° 19). Les expériences passées ont montré que la transformation des structures politiques et économiques est impossible sans une transformation culturelle, et la transformation culturelle ne peut s'effectuer que lorsque les communautés incarnent de nouvelles valeurs qui irradiant autour d'elles.

Une partie essentielle de la mission universitaire consiste donc à créer une communauté qui partage les valeurs de solidarité et de justice, qui les promeut activement et les inculque à l'établissement même. Il est donc important de tenir compte de la nature du personnel de l'université, dont les orientations religieuses et les valeurs varient. Une telle diversité exige de créer avec attention des domaines de dialogue et de compréhension mutuelle, dans le but de trouver un consensus de base qui ne va pas nécessairement de soi.

La responsabilité de créer ces communautés universitaires revient particulièrement aux recteurs (ou présidents) et aux équipes de direction qui participent à la gouvernance de l'université.

## 5.1 Attention personnelle portée au personnel de l'université

Le personnel de l'université comprend les professeurs, les chercheurs, et le personnel auxiliaire. Chacun de ces groupes humains possède ses propres caractéristiques et ses besoins. Il faudra faire attention aux conditions de travail et à la façon dont il est embauché, promu, formé et accompagné.

L'université a besoin de personnes qui ne sont pas seulement compétentes dans leurs domaines académiques respectifs, mais qui seront en accord avec la mission de l'université et qui la promouvoir activement dans leurs activités et leurs vies. L'université doit donc « savoir attirer, embaucher et promouvoir ceux qui partagent activement la mission » (Kolvenbach, 2000b). Les politiques d'embauche et de promotion des personnes qui croient en la mission de l'université et qui s'y consacrent, doivent être claires.

Les politiques de recrutement permettront de remplir la mission de l'université de façon diligente si le personnel enseignant partage les mêmes préoccupations. Il peut être excessif d'espérer que l'ensemble des membres personnel universitaire puisse être idéalement formé pendant toute leur carrière professionnelle, mais comme nous l'avons dit, il doit y avoir une masse critique de personnes qui façonneront une culture universitaire orientée préférentiellement vers la justice et la solidarité. Les critères utilisés pour le recrutement devraient permettre de choisir des personnes qui sont le plus en phase avec les valeurs de justice de l'université.

Lorsque de nouvelles personnes sont embauchées dans l'université, elles devraient être introduites au modèle éducatif jésuite et à l'espace qu'il offre à l'engagement en faveur de la justice et à la solidarité à l'égard de ceux qui en ont le plus besoin.

Les politiques de promotion devraient viser à promouvoir les personnes qui sont les plus alignées sur la mission de l'université et qui travailleront créativement à sa promotion. Les critères mettant l'accent principalement sur les compétences techniques ne suffisent pas ; ils doivent être équilibrés par d'autres critères déterminés par la mission.

La formation du personnel enseignant à l'identité et à la mission de l'université joue un rôle prépondérant. Lorsque les personnes prennent conscience du double caractère des universités jésuites, ils sont attirés par le défi et s'engagent complètement dans leur travail. Un bon programme de développement du personnel exige des plans bien structurés qui sont adaptés aux circonstances du personnel de l'université et qui lui permettent de s'approprier des idéaux de l'institution. Les processus de développement du personnel sont des moments qui permettent de reconnaître quelles personnes incarnent le mieux les idéaux de l'institution. Il est clair que ce développement ne peut être uniquement intellectuel, il devra également inclure des dimensions expérientielles et affectives.

De nombreuses universités offrent des programmes de formation adaptés à des circonstances différentes. Certains prennent la forme d'ateliers ou de séminaires, tandis que d'autres sont offerts en ligne. Certains présentent des éléments de la spiritualité ignatienne qui contribuent au développement personnel tandis que d'autres s'efforcent de lier la spiritualité aux activités de l'université.

L'association des collèges et des universités jésuites aux États-Unis gère le « Programme des collègues ignatien »<sup>33</sup> qui s'efforce de créer des partenaires jésuites qui soient capables et désireux d'assumer des responsabilités au sein de l'héritage spirituel et éducatif ignatien et qui soutiendront le caractère jésuite catholique de leurs écoles dans le futur.

Un excellent programme de formation des collaborateurs laïques a été mis au point par l'Association des universités jésuites d'Amérique latine (AUSJAL).

La fédération des Centres universitaires en Espagne offre aux professeurs un cours d'une semaine qui se concentre sur les quatre qualités présentées dans l'introduction : *utilitas, humanitas, iusticia et fides*.

St Xavier Kolkota, Inde, a formé une équipe jésuite au sein du Collège qui offre aux nouveaux professeurs titulaires et au personnel de soutien une/deux/trois journées d'orientation sur l'histoire, la spiritualité, le charisme jésuite, en expliquant les façons de procéder et les caractéristiques de l'éducation. Ces orientations appréciées sont très formatives et contribuent à créer un environnement cordial et favorable dans les universités.

Les conditions de travail de tout le personnel de l'université doivent être absolument justes. Les relations de travail constituent toujours un domaine de conflits potentiels et les manières de résoudre les difficultés doivent refléter la mission de l'université vis-à-vis de la promotion de la justice.

Finalement, une caractéristique unique de la façon ignatienne de procéder consiste à accorder une attention spéciale aux personnes et, en particulier à les accompagner de plusieurs manières différentes : professionnelle, institutionnelle, ou personnelle. *L'accompagnement* personnel doit, naturellement être volontaire, mais il est juste qu'il soit offert dans toutes nos universités.

## 5.2 La vie des étudiants

Les étudiants confèrent un certain style à l'université à travers leurs personnalités, leurs relations et leur expression créative. La vie qu'ils partagent est un élément formateur important de l'université même. Comme P. Kolvenbach l'a écrit, l'université est « un lieu privilégié pour apprendre comment vivre de façon responsable dans la société humaine, et dans les peuples de Dieu, à la fois dans le présent et dans le futur » (Kolvenbach, 2006). Les étudiants eux-mêmes jouent un rôle actif pour aider à définir les intérêts de l'université et les questions qui y sont discutées. L'université a la responsabilité de fournir les structures et l'organisation nécessaires pour stimuler la qualité de la vie étudiante dans toute sa diversité.

La participation des étudiants aux activités de l'université devra être soutenue tant au niveau personnel qu'au niveau communautaire de façon à animer l'organisation de la vie des étudiants. Une compréhension approfondie de la vie étudiante permettra d'élaborer des méthodes pédagogiques et fournira des occasions pour réaliser la mission de l'université.

---

<sup>33</sup> Voir <http://goo.gl/kP0oTL>, consulté en septembre 2014.

De nombreuses universités accompagnent la vie des étudiants de manière à la renforcer et à la canaliser. Parfois, cet accompagnement fait partie du ministère de l'université. Une des meilleures façons de stimuler la vie étudiante est de fournir un accompagnement adéquat à travers un personnel dévoué, flexible, audacieux et capable de réfléchir astucieusement à la réalité vécue par les étudiants.

Il est donc important que les étudiants de nos écoles soient des personnes généreuses, aventureuses et concernées par le monde. Les méthodes de sélection devraient comprendre des éléments qui permettent d'évaluer les candidats en ce qui concerne ces aspects désirables. En les encourageant à incorporer à leur vie un engagement en faveur de la solidarité, l'université devrait aider les étudiants à ne pas se contenter de rechercher simplement leur propre succès professionnel.

### 5.3 Construire une communauté apostolique

Pour P. Kolvenbach, « la qualité de l'atmosphère universitaire et des relations interpersonnelles de la communauté, ainsi que l'attention et l'importance attribuées à chaque individu devrait constituer des particularités qui caractérisent nos universités et les distinguent des autres. » Cela signifie que « l'atmosphère de participation et de collaboration entre tous les membres de l'institution sera ouverte » (Kolvenbach, 1991, 102).

Il est donc important de créer une communauté universitaire véritable, une communauté qui partage la même mission et les mêmes valeurs, qui soit particulièrement concernée par les individus, et qui préserve la cohérence entre l'organisation interne de l'université et sa mission de service de la foi et de promotion de la justice.

D'après le document « Directives pour les relations entre le Supérieur et le Directeur d'œuvre » (Curie, 1998), les jésuites qui font partie du personnel de l'œuvre apostolique, notamment les universités, sont naturellement obligés de remplir leurs tâches professionnelles, mais ils ont également la responsabilité de transmettre l'esprit corporatif des jésuites. Ils doivent, autant que possible, partager l'idéal ignatien avec les autres en communiquant efficacement, à travers leurs vies et leurs travaux et par le truchement de la qualité des relations qu'ils établissent. Ils servent à catalyser la réalisation de la mission de l'université et ont le droit et l'obligation de réfléchir ensemble à la mission qu'ils partagent tous (Curie, 1998, nos. 11-13).

Cette tâche de partager la vision ignatienne ne se limite pas aux jésuites mais est étendue également aux partenaires laïcs dont la participation est essentielle. Les jésuites et le monde laïc forment une unique communauté<sup>34</sup> dont l'objectif apostolique est de conférer aux travaux une identité et un sens de mission ignatiens. Cette communauté devra pratiquer le discernement et des prises de décisions partagées conformément aux styles de gouvernance les plus opportuns. Cet exercice consistant à s'appropriier la mission des travaux, comme cela est recommandé par la Compagnie elle-même (Curie, 1998, 16-17), permettra à la vie et aux

---

<sup>34</sup> Le document mentionné ci-dessous « Directives pour les relations entre le Supérieur et le Directeur d'une œuvre », parle en fait d'une « équipe ». Le terme « équipe » peut être interprété en termes de travail, mais le document souligne la dimension communautaire que devrait posséder une équipe apostolique étant donné que son succès dépendra de l'étroitesse des relations humaines et du partage des motivations et aspirations entre les membres.

activités de l'université d'être imprégnées des valeurs ignatiennes et de s'orienter vers la promotion de la justice.

À l'Ateneo de Davao (Philippines), la reformulation partagée de la vision et de la mission dont chaque membre s'approprie personnellement, a fait de l'université une communauté très motivée.

Les partenaires laïcs ne voudront pas tous partager un niveau de coresponsabilité qui dépassera les exigences spécifiques de leurs professions, mais ceux qui désirent la partager devraient recevoir de l'administration de l'université tout le support nécessaire pour qu'ils puissent le faire. C'est ainsi que se formera une équipe élargie pouvant servir la mission de l'université, permettant ainsi de créer la masse critique qui en garantira l'identité. Quel que soit le niveau de participation, on peut espérer que tous les partenaires laïcs s'identifieront réellement à la mission institutionnelle

L'organe de direction de l'université a la responsabilité d'organiser des réunions et des programmes de formation dans le but de créer une communauté apostolique qui encouragera l'esprit ignatien et la mission de la Compagnie. Parfois, le recteur (ou président) pourra faire participer cet organe directeur à un processus de planification et de discernement visant à remplir la mission de l'université (Curie, 1998, 17). Le dynamisme de cette communauté apostolique sera caractérisé par l'intériorité, la prière, le discernement en commun, et la célébration de la foi.

L'université de Deusto (Espagne) encourage depuis plusieurs années l'existence d'une communauté apostolique avec ces caractéristiques, en utilisant plusieurs méthodes de formation et de célébration. La communauté définit la mission de l'université et évalue les résultats de ses activités, tout en maintenant sa dimension religieuse.

Le St Xavier's College, Kolkata a formé une communauté apostolique de parties prenantes – jésuites, professeurs, étudiants, parents des étudiants, ancien(nes)s élèves et bienfaiteurs. Des réunions régulières évaluent la participation de chaque groupe. Le Collège a permis également à ces groupes d'être représentés dans les Conseils de direction, promouvant ainsi une participation démocratique.

#### 5.4 Conseils de direction

Les conseils de direction établissent les grandes lignes stratégiques des universités et dans certains cas exercent des droits de propriété sur eux. Leurs directives définissent les orientations principales de la mission de l'université qui sont suivies par les différents départements et unités.

La grande majorité des déclarations existantes concernant la mission, la vision et les valeurs des universités de la Compagnie comprennent déjà l'orientation de la foi et de la justice.

Il est donc important que la promotion de la justice occupe une place centrale parmi les valeurs qui guident les conseils. Dans de nombreux cas, les conseils devront consacrer des moments de qualité aux processus de formation afin de garantir une vision partagée de la réalité locale où ils se trouvent. Durant ces réunions, ils peuvent prier ensemble en utilisant des textes qui expriment la mission actuelle de la Compagnie de Jésus, et ils peuvent dialoguer sur les valeurs qui guident actuellement les activités de l'université.

Il est hautement conseillé que ces conseils incluent des personnes qui vivent et travaillent en contact avec les pauvres du pays (par ex. directeurs de la Caritas ou certaines ONG). De telles personnes contribueront beaucoup aux débats sur les besoins et les perspectives des personnes marginalisées.

Nos universités doivent affronter parfois le fait que la promotion de la justice est une activité très exigeante. Par ailleurs, dans certaines situations, cela nécessite parfois d'adopter une position critique où de puissants intérêts économiques et politiques sont en jeu. Lorsque le conseil de direction d'une université prend à cœur cette dimension de la mission, il devra être conscient du fait que cela peut avoir un prix (CG 32, D. 4, n° 46), et il devra discerner s'il est vraiment prêt à le payer.

## **5.5 L'équipe qui dirige l'université**

L'équipe dirigeante a la responsabilité de diriger et de mettre en œuvre les grandes lignes stratégiques décidées par les conseils. En pratique, cette équipe fournit des directives quotidiennes à l'université pour la plupart des activités.

Il est donc important que l'équipe dirigeante soit en accord avec la mission de la promotion de la justice, étant donné que les efforts de l'université dans le domaine de la justice ne seront efficaces que si l'équipe partage les valeurs fondées sur cet engagement. La formation des étudiants, les travaux de recherche, la projection sociale et la réalité de la communauté universitaire dépendent tous en grande partie de l'autorité de l'équipe dirigeante.

En raison de l'importance de la mission, on conseille aux universités d'établir un Bureau de responsabilité sociale qui aurait la charge de promouvoir, de développer et de coordonner toutes les activités internes et externes qui se consacrent à l'engagement en faveur de la justice, comme cela est déjà le cas pour certaines universités.

En tout cas, l'équipe dirigeante devra énoncer des politiques claires et les appliquer, les suivre et les évaluer régulièrement afin de les améliorer le cas échéant.

## **5.6 Questions suggérées pour la réflexion et la discussion**

La communauté universitaire, les personnes qui y participent et leur développement :

1. La direction de l'université est-elle suffisamment consciente et informée de la tradition jésuite et de son engagement vis-à-vis de la justice sociale ?
2. Existente-t-il des programmes d'orientation constants pour les professeurs et le personnel qui partagent et promeuvent la mission de la justice sociale de l'institution et qui invitent à participer à cette mission ?
3. Les étudiants sont-ils invités à participer à l'élaboration de la politique de l'université et des programmes de telle sorte qu'ils puissent apprécier pleinement les complexités et les

défis associés à la promotion de la justice dans la communauté environnante et dans le monde ?

4. Les professeurs, le personnel et les étudiants peuvent-ils participer à l'élaboration de la politique de l'université, surtout en ce qui concerne la justice au sein de l'institution, devenant ainsi des agents du changement ?
5. La promotion de la foi et de la justice (inextricablement liées), est-elle suffisamment ancrée dans le plan stratégique de l'institution, et prise en considération dans tous ses efforts de planification ?

Il va sans dire que les universités de la Compagnie, au cours des dernières décennies ont vaillamment tenté de répondre à l'option pour la justice malgré les tensions internes que cela a causées. Elles ont découvert ce faisant que cette option leur permet d'offrir à leurs étudiants la meilleure éducation possible et de leur transmettre un plus grand sens de responsabilité publique en ce qui concerne les activités de l'école. Elles deviennent ainsi des universités se consacrant réellement à la création de sociétés où la justice et la solidarité sont plus fortes, des sociétés qui protègent la dignité humaine de tout un chacun, et particulièrement des plus pauvres.

Les universités jésuites démontrent que l'adjectif « jésuite » et le nom « université » ne sont pas opposés, mais qu'ils s'enrichissent mutuellement : une université peut s'efforcer d'atteindre une véritable excellence tout en renforçant son engagement vis-à-vis de la mission jésuite. En agissant ainsi, elle inculque à ses étudiants une formation plus profonde et plus humaine, et elle effectue des recherches qui sont socialement significatives, contribuant à des sociétés plus justes. Les universités deviennent ainsi des institutions transformatrices qui recherchent le plus grand bien commun et qui défendent les intérêts des pauvres.

Néanmoins, il y a encore beaucoup à faire pour garantir que les formulations radicales soient intégrées harmonieusement dans la vie quotidienne des universités. Des améliorations sont encore possibles.

Les martyrs ont toujours une longueur d'avance sur nous en terme d'engagement. Les jésuites de l'université qui sont devenus des martyrs en raison de leur engagement en faveur de la justice, ont également exposé leurs demandes avant nous et nous ont fixé des horizons pour le futur :

*« ... pour répondre à (ces demandes) de façon authentique, l'université devra faire preuve de créativité continue, ce qui implique des capacités intellectuelles collectives énormes, mais surtout un immense amour pour les majorités pauvres, une passion toujours vive pour la justice sociale, et une détermination courageuse à affronter les attaques, les malentendus et les persécutions que subiront les universités qui dans notre contexte historique définissent leur mission en fonction des demandes des majorités pauvres. »*

*(Ellacuría, 1982, 800)*

## Remerciements

Ce document n'aurait pu voir le jour sans les généreuses contributions de nombreuses personnes – jésuites et laïques – qui travaillent dans des universités et qui se sont engagées à promouvoir la justice. Elles ont corrigé le texte et suggéré de nombreux changements. Elles ont également suggéré de nombreuses bonnes pratiques qui ont permis de montrer à travers des exemples la viabilité des propositions. Nous les remercions vivement pour leurs aimables contributions. Nous citons ci-dessous leurs noms que nous accompagnons du nom des Provinces auxquelles elles appartiennent :

José Luis Bermeo (MEX); Ildefonso Camacho, SJ (BET); Robert Caro, SJ (CFN); Julia Dowd (CFN); Michael Duffy (CFN); Allan F. Deck, SJ (CFN); Ivo Follman, SJ (BRM); Michael Garanzini, SJ (MIS); Jose María Guibert, SJ (LOY); Jacques Haers, SJ (BSE); David Hollenbach, SJ (MAR); Denis Kim, SJ (KOR); Job Kozhamthadam, SJ (DEL); Carlos Losada (TAR); Gerdenio Manuel, SJ (CFN); Josep Mària i Serrano, SJ (TAR); Julio Martínez, SJ (CAS); Josep Miralles, SJ (TAR); Esteban Mogas (TAR); José Morales, SJ (MEX); Jaime Oraá, SJ (LOY); Ambrose Pinto, SJ (KAR); Stephen Privett, SJ (CFN); Felix Raj, SJ (KOL); Michael Schuck (MIS); Joel Tabora, SJ (PHI); Luis Ugalde, SJ (VEN); Paul Vaz, SJ (BOM); Rafael Velasco, SJ (ARU).

## Bibliographie

Benoît XVI, *Lettre Encyclique Caritas in Veritate*, 2009, in <http://goo.gl/kLpsGM>, consulté en septembre 2014.

Brackley, Dean, 2005, *The Jesuit University in a Broken World*, San Salvador, in <http://mm.loyno.edu/system/files/resources/BrackleyLectureBooklet1.pdf>, consulté en mai 2014.

Brackley, Dean, 2013, *A Fruitful New Branch*, in Combs, Mary Beth and Ruggiano, Patricia (eds.), 2013, in *Transforming ourselves, transforming the world*, Fordham University Press.

Combs, Mary Beth and Ruggiano, Patricia (eds.), 2013, *Transforming ourselves, transforming the world*, Fordham University Press.

Curie de la Compagnie de Jésus, 1998, *Directives pour les relations entre le Supérieur et le Directeur d'œuvre*, Rome, Acta Romana vol. XXII (1996-2002), 441-451.

Ellacuría, Ignacio, 1982, *Universidad, derechos humanos y mayorías populares*, in Revista ECA 406, 791-800.

Jean Paul II, *Ex corde Ecclesiae, Apostolic Constitution on Catholic Universities*, 15 August 1990, in <http://goo.gl/eqR0jL>, consulté en septembre 2014.

Kolvenbach, Peter-Hans, 1985, *The Jesuit university today; Address to the presidents and Rectors of Jesuit universities and other institutions of higher education*, in Acta Romana Societatis Jesu, XIX (iii), 394-403.

Kolvenbach, Peter-Hans, 1987, *En el centenario de la universidad de Deusto*, Bilbao, 5 June 1987, in <http://goo.gl/Hr3dTX>, 25-35, consulté en mai 2014.

Kolvenbach, Peter-Hans, 1989a, *A la asamblea de enseñanza superior de la Compañía en los Estados Unidos sobre las características de nuestra educación*, Georgetown, 7 June 1989, in <http://goo.gl/Hr3dTX>, 35-53, consulté en mai 2014.

Kolvenbach, Peter-Hans, 1989 b, *En el segundo centenario de la enseñanza jesuítica en Estados Unidos de América*, Georgetown, 8 June 1989, in <http://goo.gl/Hr3dTX>, 53-65, consulté en mai 2014.

Kolvenbach, Peter-Hans, 1990, *A la universidad iberoamericana sobre un nuevo modelo de universidad*, Mexico, 23 August 1990, in <http://goo.gl/Hr3dTX>, 73-83, consulté en mai 2014.

Kolvenbach, Peter-Hans, 1991, *Discurso con motivo de la celebración del Primer Centenario de la Universidad Pontificia Comillas*, Madrid, 1 October 1991, in <http://goo.gl/Hr3dTX>, 90-103, a consulté en mai 2014.

Kolvenbach, Peter-Hans, 1992, *Conferencia en la Universidad de UNISINOS, Universidad Católica y evangelización de la cultura*, San Leopoldo, 8 December 1992, in <http://goo.gl/Hr3dTX>, 103 - 112, consulté en mai 2014.

Kolvenbach, Peter-Hans, 1993, *Ignatian pedagogy today*, Villa Cavalletti, 29 April 1993, in [http://www.sjweb.info/documents/education/pedagogy\\_en.doc](http://www.sjweb.info/documents/education/pedagogy_en.doc), 31-40, consulté en mai 2014.

Kolvenbach, Peter-Hans, 2000a, *Alocución en la Universidad de Saint Joseph, Beirut*, 19 March 2000, in <http://goo.gl/YGcsUX>, 112-126, consulté en mai 2014.

Kolvenbach, Peter-Hans, 2000b, *The service of faith and the promotion of justice in American Jesuit higher education*, Santa Clara University, 6 October 2000, in <http://goo.gl/2lYu2R>, consulté en mai 2014.

Kolvenbach, Peter-Hans, 2001a, *The Jesuit university in the light of the Ignatian charism*, Monte Cucco, Rome, May 27 2001, in [www.sjweb.info/documents/education/phk-university\\_eng.doc](http://www.sjweb.info/documents/education/phk-university_eng.doc), consulté en février 2014.

Kolvenbach, Peter-Hans, 2001 b, *Alocución a la Universidad Javeriana en la inauguración de la nueva sede de su Facultad de Teología*, 19 October 2001, in <http://goo.gl/Hr3dTX>, 230-243, consulté en mai 2014.

Kolvenbach, Peter-Hans, 2006, *Lectio inauguralis en la Universidad San Alberto Hurtado*, Santiago de Chile, 1 May 2006, in <http://goo.gl/YGcsUX>, consulté en mai 2014.

Kolvenbach, Peter-Hans, 2007, *Le service de la foi e la promotion de la justice*, in [Promotio Iustitiae n. 96](#), 9-18.

National Steering Committee of Justice in Higher Education, 2012, *Institutional Examen Executive Summary*, in Institutional Examens, 4-16, in <http://goo.gl/ZKLqjW>, consulté en mai 2014.

Nicolás, Adolfo, 2010, *Depth, Universality, and Learned Ministry: Challenges to Jesuit higher Education today*, in <http://goo.gl/83VVQt>, 7-22, consulté en mai 2014.

Nicolás, Adolfo, 2013, *Unicap: en la ciudad de los puentes, una universidad sin fronteras, alocución a UNICAP (Universidad católica de Pernambuco)*, 12 July 2013, in <http://goo.gl/V37tQe>, consulté en mai 2014.

O'Malley, John, 1999, *Le Premiers Jésuites*, Desclée de Brouwer, Montréal (QC), Bellarmin.

**Secrétariat pour la Justice Sociale et l'Écologie**

**Borgo Santo Spirito, 4**

**00193 Roma**

**+39 06689 77380 (fax)**

**[sjes@sjcuria.org](mailto:sjes@sjcuria.org)**